

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

L'HÉBERGEMENT POUR HOMMES EN DIFFICULTÉ ,

ANALYSE DU CHAÎNON MANQUANT

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

SOPHIE BRISSON

AVRIL 2006

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier plusieurs personnes qui ont contribuées à la réalisation de ce mémoire. Tout d'abord la participation des deux ressources à l'étude était au cœur de cette recherche et donc l'ouverture de la direction, des intervenants et des résidents nous était essentielle. Nous avons connu un accueil et une disponibilité extrêmement appréciée à chacune des deux ressources, nous en remercions particulièrement M. Yves Longpré, directeur du Passant à Granby et Michel Simard, directeur du Havre à Trois-Rivières. Nous tenons également à remercier Annie Devault, directrice de ce mémoire qui a toujours su comprendre les subtilités de nos intentions et nous apporter un judicieux regard vers l'atteinte de notre objectif. Finalement, nous ne pouvons passer sous silence l'encouragement de M. Daniel Cossette, directeur du Centre de crise Le Transit à Montréal et de toute son équipe d'intervenants qui nous ont suivi et rappelé, tout au long de cette recherche, sa pertinence pour les hommes en difficulté.

HV
1441
.4
B 75
2006

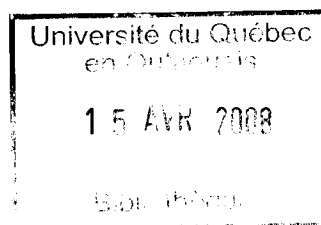


TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE.....	3
LE MANQUE D'HÉBERGEMENT POUR HOMMES EN DIFFICULTÉ.....	3
CHAPITRE I.....	3
1. PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE.....	3
1.1 Les hommes en difficulté.....	3
1.2 Le besoin d'hébergement.....	4
1.3 Questionnement général et pertinence de la recherche.....	8
1.4 Question de recherche.....	11
CHAPITRE II.....	12
2. CONTEXTE THÉORIQUE.....	12
2.1 Exclusion sociale et processus de désaffiliation.....	13
2.1.1 Trajectoire d'exclusion.....	14
2.1.2 Moteur sous-jacent au processus d'exclusion.....	16
2.2 Catégories d'itinérants.....	19
2.3 Vulnérabilités masculines.....	22
2.3.1 Les demandes d'aide des hommes.....	24
2.3.2 Réseau social.....	26
DEUXIÈME PARTIE.....	28
LA RECHERCHE.....	28
CHAPITRE III.....	28
3. CADRE OPÉRATOIRE.....	28

CHAPITRE IV.....	31
4. MÉTHODOLOGIE.....	31
4.1 Approche méthodologique.....	31
4.2 L'étude de cas.....	32
4.3 Population et choix des ressources.....	33
4.4 Source des données.....	34
4.5 Recrutement des participants.....	35
4.6 Cueillette des données et stratégie d'analyse.....	36
TROISIÈME PARTIE.....	39
RÉSULTATS ET ANALYSE.....	39
CHAPITRE V.....	39
5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	39
5.1 Description des ressources.....	39
5.1.1 <i>Le Passant de Granby</i>	39
a) Historique.....	39
b) Mission.....	40
c) Philosophie d'intervention.....	41
5.1.2 <i>Centre Le Havre de Trois-Rivières</i>	41
a) Historique.....	41
b) Mission.....	43
c) Philosophie d'intervention.....	44
5.1.3 <i>Structure, clientèle et fonctionnement</i>	45
5.2 Description de l'échantillon.....	48
5.2.1 <i>Provenance des répondants</i>	48
5.2.2 <i>Types de problèmes</i>	49
5.2.3 <i>Réseau social</i>	51
5.3 Utilisation de la ressource.....	54
5.3.1 <i>Processus de demande d'aide</i>	54
5.3.2 <i>Attitude face à l'aide</i>	56
5.3.3 <i>Besoins identifiés</i>	59
5.3.4 <i>Objectifs visés</i>	60
5.3.5 <i>Type de soutien obtenu à la ressource</i>	62
5.3.6 <i>Différence avec un refuge dépannage</i>	65

CHAPITRE VI.....	69
6. ANALYSE ET DISCUSSION.....	69
6.1 Services et fonctionnement des ressources.....	70
6.1.1 Philosophie sous-jacente.....	71
6.1.2 Différence avec un refuge.....	72
6.2 Le portrait de la clientèle.....	72
6.2.1 Problématiques.....	73
6.2.2 Types de sans abri.....	74
6.2.3 Parcours d'exclusion/désaffiliation.....	77
6.2.4 Réseau social.....	79
6.3 Utilisation des ressources.....	81
6.3.1 Processus de demande d'aide.....	81
6.3.2 Objectifs personnels des répondants.....	83
6.4 Implications et retombées.....	85
6.4.1 Un cercle vicieux.....	88
6.4.2 Évolution.....	90
6.4.3 Prévention.....	91
6.5 Limites et portée de la recherche.....	93
CONCLUSION.....	95
ANNEXE A.....	99
ANNEXE B.....	100
ANNEXE C.....	101
BIBLIOGRAPHIE.....	102

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.	15
TABLEAU 2.	23
TABLEAU 3.	46
TABLEAU 4.	47
TABLEAU 5.	47
TABLEAU 6.	51
TABLEAU 7.	75
TABLEAU 8.	78

RÉSUMÉ

Le sujet du présent mémoire est l'hébergement pour les hommes en difficulté. Nous avons d'abord constaté à Montréal, l'absence, pour cette clientèle, d'un type de ressource d'hébergement à court-moyen terme, qui est toutefois disponible pour les femmes et pour les jeunes en difficulté. Nous avons ensuite voulu comprendre, par l'étude de cas de deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté à l'extérieur de Montréal, à quels besoins ces ressources répondent pour les hommes qui y ont recours. Nous pourrions alors imaginer à quels besoins elles pourraient répondre pour ceux de Montréal ou d'autres régions qui n'y ont pas accès.

Cette recherche qualitative visait donc, dans un premier temps, à décrire les deux ressources d'hébergement, leur structure, leur fonctionnement, leur clientèle et leur philosophie d'intervention. Ensuite, des entrevues auprès de résidents et d'intervenants nous ont permis de connaître le point de vue des hommes en difficulté qui les fréquentent

L'analyse du contenu des entrevues s'est réalisée en référence à notre cadre théorique, bâti avec des concepts entourant l'exclusion sociale et les dynamiques plus proprement masculines. Notre but, en plus de comprendre les vulnérabilités particulière des hommes à connaître un problème de consommation, de jeu, de suicide ou d'itinérance, était de savoir si l'intervention de ce type de ressource d'hébergement pouvait jouer un rôle préventif ou encore de réinsertion.

Les résultats de cette étude montrent que les hommes qui fréquentent les ressources à l'étude correspondent au portrait théorique qui est fait de leur détresse et de leur parcours entourant la demande d'aide. Des éléments particuliers de la structure, du fonctionnement et de la philosophie d'intervention des ressources étudiées sont identifiés comme répondant à des besoins spécifiques que les résidents se découvrent à travers leur expérience d'hébergement. L'analyse de ces résultats nous permet de conclure sur les possibilités qu'offre la formule d'hébergement pour hommes en difficulté au niveau de la réinsertion et de la prévention et donc sur le possible contribution d'une telle ressource dans d'autres régions, comme à Montréal, où cette formule n'est pas accessible aux hommes en difficulté.

INTRODUCTION

La motivation à entreprendre cette recherche nous est venue de nos années de pratique dans un centre de crise à Montréal où un problème nous est apparu flagrant. Dans le cadre de cette pratique, les personnes vivant une situation de crise avaient la chance d'être hébergées jusqu'à dix jours, suite à quoi, si elles présentaient toujours un besoin d'hébergement, pour quelques raisons que ce soit, devaient être référées dans d'autres ressources à plus long terme une fois l'état de crise passé. Pour les femmes et pour les jeunes de 18 à 30 ans, plusieurs ressources d'hébergement existaient et rendaient habituellement cette démarche fructueuse. Toutefois, pour les hommes, aucune ressource d'hébergement, outre les refuges de nuit pour itinérants n'existait.¹

Tout au long de cette étude, notre motivation était qu'une telle ressource soit mise sur pied. Le besoin nous apparaissait tellement évident que c'est avec étonnement mais surtout avec un profond désarroi que nous constatons près de cinq années plus tard, que la réalité des ressources pour les hommes à Montréal demeure la même.

Un défi, dans cette recherche, était de comprendre cette absence de ressource d'hébergement pour hommes en difficulté et non d'en affirmer le besoin. Nous ne voulions pas conclure que les hommes présentaient ce besoin car peut-être qu'une nébuleuse raison pouvait expliquer cette absence et nous voulions alors la connaître.

¹ Il ne faudrait pas passer sous silence la Maison Oxygène dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, ressource qui réserve ses quatre lits à des hommes qui ont des enfants et qui ont des problèmes familiaux.

Nous avons donc décidé de faire une étude de cas de deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté existant à l'extérieur de Montréal pour voir si la clientèle qui y avait recours les utilisait différemment des refuges dépannages. Nous avons ainsi tenté de répondre à la question suivante : Les caractéristiques des ressources d'hébergement offertes pour les hommes en difficulté à Granby et/ou à Trois-Rivières répondraient-elles à des besoins supplémentaires ou différents des ressources de type refuge dépannage.

Ce mémoire est divisé en trois parties. La première partie est consacrée à exposer la problématique des hommes en difficulté et leur besoin d'hébergement de même qu'à présenter le cadre théorique qui sous-tend cette problématique. Il y sera question de parcours vers l'exclusion sociale et des vulnérabilités que présentent les hommes à s'inscrire dans un tel parcours. La deuxième partie présente un survol des concepts pertinents à cette recherche et décrit la méthodologie utilisée pour sa réalisation.

La troisième et dernière partie fait état des résultats de la recherche, de l'analyse et des réflexions que ces résultats suscitent. Nous présenterons en détail les deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté étudiées, le portrait des hommes interrogés constituant notre échantillon, de même que leur vécu autour de l'expérience d'hébergement qu'ils nous ont livré au cours des entrevues. L'analyse de ces résultats veut répondre à la question de recherche. Nous discuterons de l'apport du type de ressource étudiée en fonction des besoins spécifiques de certains hommes en difficulté.

PREMIÈRE PARTIE

LE MANQUE D'HÉBERGEMENT POUR HOMMES EN DIFFICULTÉ

CHAPITRE I

1. PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

1.1 Les hommes en difficulté

Le thème central de cette recherche est l'hébergement pour les hommes en difficulté. Pourquoi les hommes en difficulté? La vulnérabilité et la détresse étant plutôt des caractéristiques traditionnellement associées aux femmes, la souffrance des hommes n'est que très peu documentée. On entend habituellement parler de la femme comme la victime des inégalités sociales tandis que le rôle de l'homme est davantage associé au pouvoir. Toutefois, le niveau de détresse des hommes est aussi bien réel. Bien que l'on ne retrouve pas dans la littérature le terme « hommes en difficulté », les problèmes des hommes transparaissent plutôt à travers les données de différentes études sur des problématiques spécifiques.

Il est ainsi possible de dresser le portrait des problèmes plus fréquemment vécus par les hommes. On sait, par exemple, que l'alcoolisme et la toxicomanie sont des problèmes majoritairement masculins (Plan d'action en toxicomanie 1999-2001, MSSS, 1998a.), que les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à éprouver un problème de jeu excessif (Shaffer, Hall et Vanderbitt, 1999) et que l'itinérance compte

dans ses rangs une forte majorité d'hommes, se situant entre 67% et 87% selon les études (Fournier, 1996). C'est au niveau de la problématique du suicide que les statistiques sont sans doute les plus alarmantes car les hommes se suicident quatre fois plus que les femmes (MSSS 1998b). En effet, le taux de mortalité par suicide entre 1976 et 1996 a augmenté de 62 % dans la population totale au Québec. Pour cette période, les femmes ont connu une augmentation de 25% de décès par suicide tandis que les hommes ont connu une augmentation de 78%. En 1996, 1 463 personnes sont décédées par suicide au Québec. De ce nombre, 1 136 étaient des hommes, soit près de 80 % de l'ensemble des décès par suicide. Cette surmortalité masculine par suicide caractérise le Québec quand on le compare aux pays scandinaves et aux pays européens qui présentent également des taux élevés de suicide (AQPS, 1999).

Nous tenons à soulever les spécificités parmi les problèmes vécus par les hommes parce que leur détresse passe souvent sous silence malgré ces statistiques éloquentes. Nous nous intéressons particulièrement, dans cette recherche, aux hommes en difficulté parce que nous avons constaté l'absence de ressource d'hébergement spécifique pour leur venir en aide.

1.2 Le besoin d'hébergement

De multiples problèmes peuvent amener une personne à nécessiter un hébergement : une perte de logement à la suite d'une séparation, une perte de revenu, un sinistre, une détresse émotionnelle, une transition après un séjour en institution ou

ailleurs, l'attente d'un logement supervisé ou spécialisé, ... Dans la plupart des cas, le réseau primaire (la famille ou les proches) répondra à ce besoin d'hébergement. Toutefois, si ce réseau est inexistant ou se sent impuissant ou épuisé, le réseau secondaire (réseau de la santé et des services sociaux ou milieu communautaire) doit pouvoir offrir l'hébergement à une personne en difficulté.

À Montréal, là où le bassin de population est le plus important au Québec, le réseau de services d'hébergement comprend plusieurs types de ressources. Évidemment, si l'état physique ou psychologique de la personne le demande, elle pourra être hospitalisée. Cependant, l'état d'engorgement actuel des hôpitaux raccourcit la durée des séjours au maximum. Il y a également les centres de crise qui offrent un hébergement de quelques jours seulement à des adultes, hommes ou femmes, dont la situation psychologique ou sociale le nécessite. Ces personnes y reçoivent le soutien nécessaire à court terme avant de retourner chez elles ou encore, une fois l'état de crise résorbé, elles sont référées à d'autres ressources qui offrent un hébergement à moyen ou long terme. Pour les jeunes et les femmes, de telles ressources d'hébergement à plus long terme existent dans le milieu communautaire. Toutefois, il semble y avoir un manque de ressources d'hébergement pour une partie de la clientèle masculine. Ainsi, à Montréal, un homme qui a momentanément besoin d'être hébergé, qui a plus de 30 ans et n'a pas besoin de thérapie pour un problème de consommation, se voit contraint d'avoir recours aux refuges pour itinérants qui offrent un dépannage de nuit seulement, puisque c'est le seul type d'hébergement disponible mise à part la Maison Oxygène qui comporte des disponibilités réduites de lit.

Ces refuges comme *La Maison du Père* ou *La Mission Old Brewery* à Montréal sont là pour dépanner en offrant un toit pour la nuit. Cependant ils n'offrent pas le soutien individuel qu'un homme en difficulté nécessite, surtout si ce dernier présente un risque ou une urgence suicidaire. Dans ces cas, se retrouver dans un endroit socialement associé à l'exclusion et à la marginalité, s'avère une solution très confrontante pour un homme en difficulté. En effet, comme nous l'avons constaté dans notre pratique en centre de crise, l'idée de se retrouver dans un refuge pour itinérant, surtout pour la première fois, peut même faire augmenter la détresse ou l'urgence suicidaire. De plus, les hommes doivent quitter le refuge au matin et renouveler leur inscription quotidiennement ce qui les limite dans leurs démarches de réinsertion sociale s'ils doivent, par exemple, se trouver un logement ou un travail et attendre des retours d'appels.

Certaines études viennent confirmer le besoin de ressources d'hébergement pour hommes en difficulté. Tout d'abord, le Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes publiait récemment un rapport (Rondeau, 2004) où était ciblé, parmi les priorités d'intervention, le besoin d'hébergement pour les hommes : « Les organismes et les établissements oeuvrant auprès des hommes considèrent que les priorités d'intervention doivent porter d'abord sur l'adaptation des services, des ressources et des lieux d'accueil et de soins à la réalité des hommes. Ils estiment aussi impérieux de disposer de lieux d'accueil et d'hébergement plus nombreux, mieux connus et plus accessibles réservés aux hommes. » (p.30). Ce rapport aura soulevé des vives réactions

et l'une des principales critiques réside dans la pauvreté des références qu'il comporte². Quoiqu'il en soit, le Rapport Rondeau a le mérite de constituer le premier document officiel reconnaissant comme « objet d'étude » les hommes en difficulté. Comme le soulignait il y a déjà 15 ans Chantal Perrault (1990) et la situation n'a pratiquement pas changé : « Il existe une masse d'écrits, un véritable discours-fleuve sur la vulnérabilité socio-économique des femmes (...) Quand on bute sur la vulnérabilité des hommes, le discours se réduit à un filet trop mince pour rendre cohérents les fragments de fragilité masculine échoués ici et là dans les statistiques officielles. » (p.135).

Ainsi, encore aujourd'hui, aucune étude n'a spécifiquement porté sur l'hébergement de la clientèle masculine. Toutefois, les conclusions de certains rapports confirment la rareté de telles ressources pour les hommes. Ainsi, les données d'une recherche évaluative d'un centre de crise de Montréal (Mercier & Couture, 1991) montrent que 19.4% de leur clientèle est sans domicile au moment de la crise et l'hébergement à court terme représente le service le plus souvent dispensé. De même, la référence à des ressources d'hébergement à plus long terme est très fréquente, que ce soit à la suite de l'évaluation ou après un séjour au centre de crise. Les auteurs noteront : « Ces faits militent en faveur du soutien aux ressources existantes d'hébergement, telles que les refuges pour femmes victimes de violence ou les programmes d'appartements supervisés pour ex-psychiatisés. On doit également souligner la nécessité de développer des services d'hébergement dépannage pour les hommes qui n'ont souvent comme seule

² Voir : Analyse du rapport du comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, *Les hommes, s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins* ou Comment fabriquer un problème, document co-signé par 18 importants regroupements québécois de femmes au <http://sisyphe.org/IMG/pdf/doc-697.pdf>

ressource que les services offerts à la population itinérante. » (p.284). L'Association canadienne pour la santé mentale, filiale de Montréal (1992) soulevait pour sa part, le manque de ressource d'hébergement pour assurer, suite au courant de désinstitutionalisation, la transition entre l'hospitalisation et un logement stable et éviter ainsi que les personnes se retrouvent à la rue. Bien que ces deux derniers rapports datent de plus de dix ans, l'éventail des ressources d'hébergement à Montréal demeure sensiblement le même. De plus, l'accroissement du nombre de personnes itinérantes proportionnellement plus fréquente chez les individus de sexe masculin (MSSS, 1998a, Plouffe, 2000) laisse présager un manque encore plus grand d'hébergement dans le futur.

1.3 Questionnement général et pertinence de la recherche

Nous avons vu que les hommes sont plus nombreux que les femmes à développer des problèmes de consommation ou de jeu, ils sont beaucoup plus nombreux à se retrouver à la rue et à s'enlever la vie. Quand on y pense, ces problèmes nous apparaissent comme des symptômes d'un mode de vie marginal. Les hommes, qui sont majoritaires à vivre ces problèmes, seraient alors plus susceptibles d'être conduits vers l'exclusion. Il nous importera donc de cerner d'abord le phénomène d'exclusion sociale. Nous croyons que, dans l'optique de répondre à ce type de problème, le manque apparent d'hébergement pour hommes en difficulté est très préoccupant.

Les femmes ne représentent que 14,3% de la clientèle des refuges de Montréal (Fournier, 1991). On peut se demander ce qui fait qu'il y ait moins de femmes ayant besoin de fréquenter les refuges. En fait, les ressources qui avaient au départ le mandat d'héberger des femmes sans abri à Montréal se sont diversifiées en s'adaptant aux besoins supplémentaires que manifestait leur clientèle (Racine, 1991). Plusieurs maisons jouent donc un rôle dans la réinsertion sociale des femmes sans abri, ce qui peut éviter aux femmes de s'installer dans le réseau de l'itinérance. Si les hommes n'ont pas de ressources adaptées à leur situation et leurs besoins comme celles des femmes, les chances de prévention de l'exclusion et de l'itinérance sont d'autant moindres.

En effet, à Montréal, en plus des dépannages de nuit (refuges) pour femmes sans abri et des maisons pour femmes violentées, il existe quelques maisons d'hébergement pour *femmes en difficulté* (le Chaînon, l'Auberge Madeleine,...)³. Ces ressources offrent non seulement le gîte et le couvert mais assurent également un soutien individuel favorisant les démarches de réinsertion sociale. La formule employée par les organismes d'hébergement pour femmes en difficulté, contrairement aux dépannages de nuit, assure un lit pour une durée allant de quelques jours à quelques mois selon le besoin de la personne.

En constatant, à Montréal, qu'il existe pour les femmes et pas pour les hommes, des ressources d'hébergement visant la réinsertion d'une clientèle en difficulté, de quelque ordre que ce soit, nous pouvons nous demander si la création de telles ressources pour les hommes comblerait un certain besoin en matière d'hébergement. Nous pouvons

également nous demander si ce type de ressource existe pour les hommes à l'extérieur de Montréal. Un survol des ressources d'hébergement pour hommes au Québec nous a amené à constater que certaines ressources en région semblent offrir un service correspondant davantage à ceux offerts aux femmes de Montréal, soit une ressource visant non seulement l'hébergement mais également la réinsertion sociale.

Nous avons, en effet, relevé quelques expériences d'hébergement pour hommes à l'extérieur de Montréal qui semblent épouser la formule des Maisons pour femmes en difficulté. Ainsi, dans les villes de Granby, Valleyfield, Trois-Rivières et Sherbrooke, pour avoir limité nos recherches à ces endroits plus près de Montréal, les hommes ont accès à un type d'hébergement qui vise davantage la réinsertion sociale que le seul dépannage d'un refuge. Une ressource du même type (Hébergement La Casa), existe à Longueuil sur la Rive sud de Montréal, mais n'a de budget que pour 5 lits (presque toujours occupés) pour les hommes de plus de 30 ans, les autres étant subventionnés pour des 18-30 ans.

L'objectif central de ce mémoire est donc de décrire deux de ces ressources d'hébergement pour hommes en difficulté. L'étude de ces deux ressources s'est faite en tenant compte, comme nous le verrons dans le cadre théorique, de la dynamique particulière des hommes. Nous verrons ce qui distingue ces ressources des refuges qui existent pour la clientèle itinérante et dans quelle mesure ce type de ressource pourrait rejoindre les hommes que le réseau d'hébergement actuel laisserait peut-être passer dans les mailles de son filet.

³ Bottin des ressources (2002), Centre de référence du Grand Montréal.

1.4 Question de recherche

La question du besoin d'hébergement pour hommes mérite l'attention des chercheurs et des intervenants. Quand on compare diverses ressources d'hébergement existant pour les femmes et pour les jeunes à celles existant pour les hommes, on constate dans certaines régions comme Montréal, l'absence, pour les hommes, de maison d'hébergement à court-moyen terme offrant un soutien à la réinsertion. Nous croyons que cette formule pourrait justement correspondre aux besoins des hommes dont la problématique ne s'inscrit pas dans le mandat des ressources d'hébergement existantes. Nous formulons donc la question de recherche suivante :

Les caractéristiques des ressources d'hébergement offertes pour les hommes en difficulté à Granby et/ou à Trois-Rivières répondent-elles à des besoins supplémentaires ou différents des ressources de type refuge dépannage?

CHAPITRE II

2. CONTEXTE THÉORIQUE

L'analyse des deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté à l'étude est inspirée des questionnements exposés précédemment dans la problématique. Nous voulions donc voir quel types d'hommes avaient recours à ces ressources, quelles problématiques vivaient-ils et quel parcours ont ils emprunté avant d'aboutir à cette ressource. En nous référant à ce que nous connaissions des refuges de Montréal, nous voulions savoir ce qu'il y avait de différent dans ce type de ressources par rapport aux services donnés et à l'aide telle que perçue par les résidents eux-mêmes.

Le contexte théorique est constitué d'informations pouvant contribuer à approfondir la connaissance des différentes dimensions associées à notre question de recherche. D'abord, nous explorons la notion de l'exclusion sociale pour s'entendre sur ce que signifie ce concept vague. Nous décrivons les trajectoires d'exclusion et nous nous questionnons sur le moteur sous-jacent à ce processus. Dans un deuxième temps, nous allons examiner les connaissances déjà établies sur les différents types de sans abri et sur la clientèle des refuges de Montréal. Ces dernières connaissances nous permettent de voir où se situent les hommes qui fréquentent les refuges sur la trajectoire de l'exclusion sociale et ainsi confronter notre impression qu'une partie de la clientèle des refuges bénéficierait davantage du genre de ressource d'hébergement à l'étude. Finalement, nous nous penchons sur les dynamiques propres à la masculinité, particulièrement au niveau des demandes d'aide faites par les hommes et sur leur réseau

social afin de vérifier si réellement les hommes sont potentiellement plus à risque d'exclusion.

2.1 Exclusion sociale et processus de désaffiliation

Le besoin d'hébergement d'une personne en difficulté témoigne vraisemblablement d'une certaine marginalité qu'il nous apparaît nécessaire de détailler. Des auteurs de différents champs d'étude se sont penchés sur la question en vogue de l'exclusion sociale et il importe de bien définir ce terme si vague. Si nous devons donner une définition générale de l'exclusion sociale nous choisirions celle de Tremblay (2001) : *«processus d'origine structurelle c'est-à-dire économique et sociodémographique, par lequel une société en arrive à placer et à maintenir dans une situation de passivité, de dépendance ou de marginalité une partie de sa population.»* (p.78). La plupart des auteurs s'intéressant à l'exclusion sociale s'entendent généralement pour concevoir cette notion comme un processus⁴. Il nous importe d'ailleurs de ne pas négliger cette dimension de *processus* qui fait référence à une réalité dynamique, de l'intérieur de la société vers ses marges, en contraste avec un état statique d'exclu qui serait plus stigmatisant.

Deux éléments sont à considérer pour parler du processus d'exclusion sociale. Il y a d'une part, les manifestations du processus ou, si l'on veut, comment se développe la trajectoire d'un individu ou d'un groupe vers la marginalisation. D'autre part, il y a le moteur du processus d'exclusion ou ses causes, présumées.

2.1.1 Trajectoire d'exclusion

Michel Autès (2000) nous fait remarquer la tendance qu'ont les praticiens et différents auteurs sur l'exclusion à décrire le processus de l'exclusion par des phases, généralement au nombre de trois. Par exemple, dans son concept de *disqualification*, Serge Paugam (1991) décrit que suite à des événements tels une perte d'emploi ou une rupture familiale, les gens deviennent *fragiles* (1^{ière} phase) et dans un état de précarité. Ces personnes à risque démontrent toutefois encore des résistances et c'est au moment du renoncement à leur autonomie qu'ils deviendront des *assistés* (2^{ième} phase) au sens où ils ont cessé de chercher à survivre dans la jungle sociale et vivent dans un monde intermédiaire d'assistance sociale. Finalement, deviendront marginaux (3^{ième} phase) ceux qui ont renoncé à tout, y compris les bénéficiaires des institutions, ce sont les exclus, les déçus, marqués entre autres par l'alcoolisme et la drogue.

Vincent de Gaulejac et Isabelle Taboada Leonetti (1994), pour leur part, identifient quatre étapes au processus qu'ils nomment la *désinsertion*. L'entrée dans le processus est marquée d'une *première rupture*, d'un événement marquant comme la perte d'un travail, d'une relation significative ou d'une faculté. Les personnes adopteront alors des réactions de résistance pour résoudre eux-mêmes ces problèmes mais s'ensuivant une série d'autres ruptures, les individus utiliseront alors des *stratégies d'adaptation* ou d'installation marquant la deuxième étape du processus. Les auteurs insisteront ici pour préciser que personne n'est à l'abri de la désinsertion. La troisième étape qu'ils nomment le *décrochage* s'apparente au renoncement que décrivait Paugam. Finalement la dernière

⁴ Michel Autes, Serge Paugam, Robert Castel, Vincent de Gaulejac et Isabelle Taboada-Léonetti.

étape qu'est la *déchéance* sera marquée par exemple par des comportements autodestructeurs.

Malgré le fait que la plupart des auteurs décrivent généralement des phases dans la trajectoire du processus d'exclusion, il ne faut pas tomber dans les généralisations et oublier que le parcours de chaque individu reste unique. Il ne faut pas non plus croire qu'il s'agisse d'un chemin à sens unique. Une personne peut vivre une partie de sa vie en marge de la société de façon momentanée ou même périodique sans pour autant que cette situation ne devienne chronique ou permanente.

L'approche de Robert Castel (1994) qui, pour cette recherche, nous servira de toile de fond dans la conception de l'exclusion sociale, n'identifie pas nécessairement d'étapes ou de phases dans le processus qu'il nomme la *désaffiliation*. Concevant néanmoins la marginalisation comme un processus, il s'appliquera à nuancer le degré d'exclusion à partir de la conjonction de deux axes soit l'axe d'insertion par le travail et l'axe d'insertion relationnelle. (le tableau 1, repris du mémoire de André Inkel, 2001, p. 28, représente ces axes).

Tableau 1.

Axes d'intégration selon Castel (1994)

INTÉGRATION PAR LE TRAVAIL	INSERTION RELATIONNELLE	ZONES
Travail stable	Insertion relationnelle forte	Intégration
Travail précaire	Fragilité relationnelle	Vulnérabilité
Non-travail	Isolement social	Désaffiliation

Le premier axe, celui de l'intégration par le travail, part de l'emploi stable jusqu'au non-travail en passant par la précarité. Le deuxième axe décrit l'insertion relationnelle qui peut être forte, fragile ou jusqu'au pôle de l'isolement relationnel. Une personne peut donc être marginalisée sur une sphère sans être « exclue » ou désaffiliée pour autant. Castel identifiera la désaffiliation comme l'aboutissement du processus de marginalisation qui résulte de la brisure de liens sur les deux axes simultanément. André Inkel souligne également que selon Castel, la désaffiliation résulte en bonne partie de l'ébranlement de la société salariale. Inkel déduira : « C'est dans cette logique que nous comprenons la désaffiliation comme un processus d'affaiblissement des axes traditionnels d'intégration qui n'arrivent plus à bien remplir leur rôle. Il apparaît clairement que la désaffiliation passe par la rupture des liens que génèrent le travail, la famille et les relations sociales. » (p.28)

2.1.2 Moteur sous-jacent au processus d'exclusion

Considérons à présent les causes plus générales du processus d'exclusion, car comme le mentionne Castel, le sort des « exclus » se joue pour l'essentiel *avant* qu'ils ne basculent. Giovanna Procacci (1996) affirmera, pour sa part, que l'on passe trop de temps à analyser les personnes dites exclues dans leur marge, car les processus qui déterminent les carences dont souffrent ces personnes, sont à l'œuvre non pas dans les marges, mais au cœur même de la société. Il ne faut donc pas négliger l'importance du contexte plus large qui encadre la trajectoire de l'individu.

En adoptant un recul historique dans l'analyse de ce concept, on constate que l'exclusion sociale ou la pauvreté ne sont pas des phénomènes nouveaux, ils se sont toujours manifestés. On parlera des trois décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale comme l'exception des trente glorieuses, « l'exception fordienne » où l'on s'est même permis de rêver à une société de loisirs (Chopart, 1995). À présent, les sociologues parlent d'une crise de la société salariale, d'une mutation de la société où la suite des événements ne peut être prédite (Comeau 1997, Tremblay 2001). Ce qui est différent au niveau de l'exclusion est peut-être qu'auparavant, les exclus étaient davantage des personnes ou des groupes inaptes au travail alors qu'aujourd'hui, le chômage revêt un autre visage, plus structurel que conjoncturel et de plus en plus de personnes aptes au travail se retrouvent sans emploi et pour des périodes prolongées.

Avec le développement de l'industrialisation, les modes de production se sont perfectionnés, la technologie remplace les ouvriers et ceux qui demeurent doivent se montrer de plus en plus performants ou spécialisés. Nous nous trouvons dans une logique compétitive du marché où les détenteurs de pouvoir, même du secteur public, aspirent toujours à une plus grande rentabilité. On assiste ainsi à une concentration du capital, à la mondialisation des marchés et à un amoindrissement du rôle de l'État. Comme la société salariale met au premier plan la valeur du travail comme indicateur d'appartenance sociale, le chômage devient un facteur de vulnérabilité extrêmement important.

Pour les personnes qui ne sont pas aptes au travail, les sociétés se sont généralement entendues pour indemniser ces « légitimes » alors que pour les « illégitimes » qui devraient normalement travailler⁵, que les causes de leur chômage soit hors de leur ressort ou non, ils vivront tout de même une rupture avec le monde du travail mais également face à la société plus large. Les effets nocifs du chômage sur l'équilibre psychologique des individus sont d'ailleurs bien connus (Ouimet, 1997) et s'inscrivent conséquemment dans un cercle vicieux qui rend la personne de plus en plus démunie pour se réintégrer au travail. En effet, une perte d'emploi peut avoir des conséquences sur l'estime personnelle et la confiance en ses capacités de se retrouver du travail. Le chômage est d'autant plus néfaste sur l'estime et la confiance en soi s'il se prolonge, entraînant une baisse de revenus parfois tragique dans cette société de consommation, ceci pouvant créer des tensions dans le réseau social du chômeur allant jusqu'à susciter de nouvelles ruptures.

Voici que s'illustrent spontanément les parallèles avec la dégringolade associée au concept de désaffiliation vu précédemment. La perte d'un emploi, même si elle est due à des causes structurelles, peut constituer la première rupture qui fasse glisser une personne vers la marginalisation puis la désaffiliation. Prenant en compte ce lien entre le moteur et la trajectoire du processus, le contexte actuel de crise de la société salariale devient préoccupant car il peut être générateur d'exclusion sociale.

⁵ Notion inscrite dans la reconstruction historique du salariat de R. Castel tel qu'exposé par M. Autès (2001)

La compréhension du processus de désaffiliation nous permet également de mieux cerner comment une personne peut se retrouver en marge de la société. Pour cette recherche, nous nous intéressons aux hommes qui sont en situation d'itinérance ou qui nécessitent un hébergement. Nous tracerons le portrait de ces personnes en fonction de leur position sur les deux axes d'insertion (relationnelle et du travail) décrites plus haut.

2.2 Catégories d'itinérants

L'idée ou l'impression première ayant motivée cette recherche est que les refuges de nuit pour les hommes sans-abri ne sont peut-être pas adaptés pour l'ensemble des hommes qui y ont recours. Afin de vérifier cette impression, nous nous sommes référés aux études effectuées auprès de la population itinérante de Montréal. Dans son étude descriptive de la clientèle des missions et refuges à Montréal (Fournier, 1991), Louise Fournier, de l'unité psychosociale du centre de recherche de l'hôpital Douglas, révélait que : « La clientèle des missions et refuges de Montréal n'est pas une population homogène. Une proportion importante (18.5%) de ces clients n'a jamais été sans-abri de leur vie. Parmi ceux qui l'ont déjà été, 44.2% ne l'ont été qu'une fois et un sur 5 n'a eu que de courtes périodes, i.e. qui ont duré moins d'un mois. À l'opposé, environ le quart des sujets ayant déjà été sans-abri l'ont été 4 fois ou plus. » (p.69)

Dans sa *Politique de la santé et du bien-être* (MSSS, 1998c.), le MSSS souligne l'importance de décrire l'itinérance selon trois catégories principales afin de ne pas laisser entendre que la situation de la population itinérante chronique correspond à celle

de l'ensemble des itinérants. Dans cette politique, la classification est basée sur la durée et la fréquence de la situation d'itinérance, elle distinguera ainsi :

- les sans abri **chroniques**, qui n'ont pas connu de logement stable depuis une longue période (généralement plus de douze mois);

- les sans abri **épisodiques ou cycliques**, qui vont et viennent entre un logement et la rue;

- les sans abri « **situationnels ou transitoires** » qui, pour une raison ou l'autre se retrouvent momentanément sans logement, alors qu'ils sont généralement logés. (MSSS, 1998 c, p.52)

Le Ministère estime n'être que de 10% à 15%, la proportion de sans abri qui sont « chroniques » parmi la population itinérante. Les autres étant soit des sans abri « épisodiques » (ou cycliques) ou des sans abri « situationnels » (ou transitoires). La politique ajoute que la situation des personnes de ces deux dernières catégories de sans abri se détériore souvent, et de plus en plus rapidement et que plusieurs rejoindront ainsi les rangs des sans-abri chroniques. C'est pourquoi il est envisagé, dans cette politique de s'engager dans la voie de la réinsertion sociale, jugée prioritaire en matière d'itinérance et on y soulève plus précisément le manque d'hébergement pour hommes en difficultés. On prévoit donc, entre autres, de :

« Continuer à soutenir les ressources communautaires d'hébergement pour femmes en difficulté, en particulier pour les victimes de violence, et prévoir un réseau tampon équivalent pour les hommes. Il n'existe pas pour les hommes vivant des difficultés personnelles ou familiales de ressources d'hébergement qui peuvent assurer la transition entre le domicile, ou l'institution, et le monde de la rue. Il faut donc créer davantage de milieux de transition. » (MSSS, 1998c, p.57)

L'étude descriptive de Fournier (1991) sur la clientèle des refuges de Montréal appuyait cette constatation par ses résultats qui dévoilent qu'être sans abri, contrairement au stéréotype, n'est pas une caractéristique permanente: «Ainsi, l'on peut penser que le fait d'être sans abri pourrait être une situation temporaire ou accidentelle pour une partie de cette clientèle et des programmes de réintégration sociale à leur intention – les aider à se trouver un logement, leur fournir un programme de réintégration au travail, etc. –

pourraient s'avérer très utiles et pourraient prévenir la récurrence ou l'ancrage dans le milieu de l'itinérance. » (p.141).

En ce qui a trait à l'itinérance, un des moyens d'action qui était envisagé par le gouvernement du Québec (MSSS, 1993) consistait à « Promouvoir l'identification et le développement de ressources de transition et de logements pour les ex-itinérants. » (p.33). Le manque de programmes de réinsertion sociale est également souligné pour la clientèle toxicomane et alcoolique. Le Plan d'action en toxicomanie 1999-2001 du Québec note en effet « qu'il existe peu de programmes d'aide pour faciliter la réinsertion sociale des personnes toxicomanes dans leur milieu de vie habituel, soit par la réintégration graduelle au marché du travail ou grâce à un hébergement adapté.» (MSSS, 1998b, p.17)

Bien que de telles recommandations aient été faites pour la mise sur pied de ressources d'hébergement pour les hommes en difficulté, vraisemblablement à ce jour, de telles ressources n'existent toujours pas à Montréal. Pourtant, nous savons que le chemin qui mène vers l'exclusion sociale peut être glissant à partir d'une première perte ou rupture de lien et que pour prévenir l'exclusion sociale les efforts doivent être mis à créer des liens. Nous avons vu que la majorité des personnes qui se retrouvent sans abri n'est pas dans une situation chronique d'itinérance, un effort pourrait déjà être mis à ce niveau. Voilà qui motive d'autant plus l'étude de cas des ressources de Granby et de Trois-Rivières pour voir quelles formules semblent être les plus gagnantes. Nous avons déjà posé l'hypothèse de la vulnérabilité masculine à l'exclusion sociale en constatant la

forte proportion d'hommes parmi les rangs de l'itinérance et vivant d'autres problèmes pouvant mener à la marginalisation puis à la désaffiliation. Il s'agit maintenant de vérifier si des facteurs particuliers peuvent expliquer cette sur représentation masculine dans les marges de notre société.

2.3 Vulnérabilités masculines

Lorsque nous parlons de toxicomanie, d'alcoolisme ou d'itinérance, il est clair qu'il s'agit de modes de vie plus marginaux, non valorisés donc faisant partie d'un « ordre illégitime » de la société. Et si encore nous abordons la question du suicide, alors ne s'agit-il pas là de la forme la plus radicale d'auto-exclusion sociale? Nous concevons donc que les hommes vivent une détresse qui leur est propre en tant que genre. Les faits le démontrent, être un homme constitue un facteur de risque à bien des niveaux.

En effet, prenant en compte les données statistiques exposées dans la problématique concernant la sur-représentation des hommes aux prises avec ces problèmes, nous sommes forcés de croire que les hommes seraient plus à risque que les femmes de s'inscrire sur le glissant processus d'exclusion. En effet, la toxicomanie, l'alcoolisme, le jeu excessif et l'itinérance représentent des situations de marginalisation qui risquent d'entraîner des brisures de liens et mener à la désaffiliation. Maintenant, comment expliquer que ce risque soit plus grand pour les hommes que pour les femmes?

Bien sûr, on peut considérer les changements des dernières décennies dans les rapports sociaux de sexes pour expliquer le désarroi des hommes mais sur un plan moins sociologique, il faut aussi examiner la dynamique propre aux hommes lorsqu'ils vivent des difficultés. Les théoriciens ont proposé des schèmes d'analyse pour comprendre la problématique de la détresse des hommes (Antil, 1992, CTMPAH, 2004, Dulac, 1997, Nantel et al, 2002, Tremblay, 1996, Wilcox, 1992). Ils s'entendent en général sur l'idée que la socialisation au rôle masculin traditionnel aurait un lien avec la détresse que vivent certains hommes. Gilles Tremblay (2004) a résumé par le tableau suivant comment « la socialisation masculine a certains effets négatifs sur la santé mentale de la gente masculine ou du moins, influence négativement la manière dont de nombreux hommes affrontent les problèmes de santé mentale. » (p.9)

Tableau 2.

Effets de la socialisation masculine sur la santé mentale des hommes

Socialisation masculine	Effets sur la santé mentale
Performance	Honte de l'échec
Répression des émotions	Difficulté à identifier les sources de stress, les frustrations
Éviter le féminin en soi	Homophobie, mépris des femmes (ou dépendance)
Pourvoyeur, être centré sur le travail	Chômage =perte d'identité, déséquilibre
Autonomie	Isolement affectif
Se débrouiller seul	Ne pas demander de l'aide
Prouver sa masculinité	Insécurité
Valorisation de la force et de la violence	Dévalorisation de la parole, agirs violents

2.3.1 *Les demandes d'aide des hommes*

Au Québec, l'Action Intersectorielle pour le Développement et la Recherche sur l'Aide aux Hommes (AIDRAH)⁶ a demandé à Germain Dulac, sociologue connu pour s'intéresser à la condition masculine, de faire une étude sur la demande d'aide des hommes. Le besoin est venu d'un constat émanant des champs d'action respectifs des trois organismes soit le suicide, la violence et la toxicomanie. Ils remarquaient, en effet, que dans toutes ces problématiques, les hommes adoptent généralement l'attitude de ne pas demander d'aide. Les résultats de l'étude confirment le fait que les hommes qui vivent ces difficultés ne demandent généralement pas d'aide. Ils ne le feront que lorsque la situation est devenue une crise grave. (Dulac, 1997)

L'analyse de Dulac pour expliquer ses constats tourne aussi autour de la socialisation masculine traditionnelle qui impose nombre d'obstacles à la demande d'aide. Ainsi, à l'étape de la perception d'un problème, les hommes auront tendance à minimiser la situation car la masculinité impose de garder le contrôle. Ils adopteront des stratégies d'action, qui sont autant de modalités de fuite et de négation du problème, comme la consommation de substances, l'isolement ou les conduites suicidaires. Ainsi, les hommes qui vivent des difficultés décideront souvent de parler seulement suite à des déclencheurs comme un état de crise, la pression des membres de leur réseau ou l'impossibilité physique de continuer dans la même situation. De plus, les hommes n'étant pas socialisés à faire confiance aux autres, le dévoilement de soi qu'implique la demande d'aide devient un obstacle à celle-ci. Les hommes auront également des façons

d'exprimer leur détresse ou leurs besoins qui ne cadrent pas avec les modes traditionnels de demande d'aide. Ainsi, le retrait social, la colère, les demandes d'aide « viriles » ou revendicatrices des hommes sont souvent mal interprétées par les intervenant(e)s, ce qui pose un nouvel obstacle à la relation d'aide (Dulac, 1997).

Dans un sondage téléphonique effectué auprès de 1090 hommes au Québec dans le cadre d'une évaluation de la semaine de prévention du suicide 2000 (Beausoleil et al., 2002), lorsque questionnée sur la souffrance des hommes, une forte majorité partageait l'opinion que les hommes autant que les femmes souffrent moralement et ont le droit d'éprouver et de laisser voir leur souffrance. Ils étaient minoritaires mais toutefois nombreux à croire qu'il est mal vu pour un homme de montrer sa peine. Il n'est alors pas surprenant que la majorité des répondants à ce sondage était d'accord avec l'énoncé : « je n'ai pas besoin d'aide, je suis habituellement capable de m'organiser tout seul ».

Cette pression ressentie est non négligeable si l'on considère comme Turcotte et al. (2002) que « la décision de demander de l'aide découle de l'évaluation que fait une personne de sa réalité et à cet égard, plusieurs facteurs peuvent entrer en ligne de compte : ses expériences antérieures, les informations normatives, le jugement des autres et la comparaison sociale. Ainsi, l'attitude des personnes présentes dans l'environnement influence la perception d'un symptôme et le fait de l'étiqueter ou non comme un problème. » (p. 30)

⁶ L'AIDRAH est composée de l'AQS (Association Québécoise de Suicidologie), l'ARIVHV (L'association des Ressources Intervenant auprès des Hommes Violents) et la FOBAST (Fédération des Organismes

2.3.2 Réseau social

L'étude de Dulac montre aussi que le réseau social des hommes et des femmes diffère dans leur composition et dans leurs fonctions. Les réseaux des hommes sont souvent issus de la sphère publique, les activités y sont explicites, concrètes et l'expression des sentiments et l'intimité sont bannis. Les besoins affectifs et émotionnels des hommes seront souvent exclusivement remplis dans le cadre du couple. Encore une fois la socialisation à la masculinité est l'explication apportée à ces différences de réseau de soutien (Dulac, 1997). En effet, pour une femme, demander de l'aide est une façon de se sortir d'un problème alors que pour un homme, demander de l'aide c'est un constat d'échec face au problème et un signe de non-masculinité. Les femmes voient l'utilité et les bienfaits d'entretenir un plus large ou un meilleur réseau de soutien. Les femmes sont socialisées dans des rôles d'entraide et de sollicitude, ce qui agirait en amont des problèmes, de manière plus préventive, en évitant la crise.

Dans le même sens, Yves C. Nantel et Éric Gascon (2002) du service d'aide aux conjoints (S.A.C.), ressource spécialisée dans l'aide psychologique auprès des hommes particulièrement dans leurs difficultés conjugales, notaient que : « Lors de l'entrevue d'accueil et d'évaluation au S.A.C., 61% des hommes soutiennent n'avoir aucun confident dans leur famille élargie et 45% disent ne pas avoir de confidents à l'extérieur de leur famille. Toutefois, même lorsque l'homme est entouré d'une conjointe, d'une équipe de travail ou d'un réseau social, nous croyons que sa socialisation, marquée par l'obligation de force, d'indépendance et de coupure de liens peut tout de même l'amener à ressentir un sentiment de solitude et d'isolement. » (p. 105)

Nous avons vu que l'insertion sociale est d'abord caractérisée par des liens et les hommes traditionnels n'entretiennent pas de réseau de soutien ou ne feront pas appel à ce réseau en cas de difficulté. Les hommes qui suivent les injonctions de la masculinité traditionnelle seraient donc plus susceptibles de glisser dans un processus de marginalisation et d'exclusion à cause des valeurs d'indépendance qui sont à la base du rôle masculin.

Nous comprenons donc que l'exclusion sociale n'est pas un état, mais plutôt un processus et que les hommes présentent une certaine vulnérabilité à s'inscrire dans cette voie. La socialisation aux valeurs masculines plus traditionnelles explique en partie cette vulnérabilité. Les femmes, qui entretiennent et utilisent davantage leur réseau de soutien agiraient en effet de manière plus préventive, évitant ainsi de s'engager ou de s'enliser dans les marges sociales vers la désaffiliation. Le portrait de la clientèle des refuges est composé de différentes catégories d'itinérants. Ces catégories reflètent les étapes où se situent les personnes dans le processus d'exclusion et nous avons vu que la majorité de la clientèle des refuges n'est pas dans une situation chronique d'itinérance mais se situe plutôt en début de parcours. C'est pourquoi, il nous apparaît important de vérifier si une ressource d'hébergement pour hommes en difficulté comporte des caractéristiques qui favoriseraient davantage que les services de dépannage des refuges, le processus de réinsertion sociale.

DEUXIÈME PARTIE

LA RECHERCHE

CHAPITRE III

3. CADRE OPÉRATOIRE

3.1 Par *ressource d'hébergement*, nous entendons un milieu d'accueil offrant des services de gîte et de couvert où au moins un intervenant est disponible 24 heures sur 24. Pour adopter la formule *pour personne en difficulté*, la ressource doit également offrir une intervention individuelle visant la réinsertion sociale de la personne hébergée et les séjours doivent être de *court ou moyen terme* c'est-à-dire que leur durée peut varier de quelques jours à quelques mois.

L'appellation « ressource » se veut non spécifique quant au nombre de personnes hébergées et au mode de financement. Les personnes doivent aussi pouvoir s'y référer directement contrairement aux ressources dites « intermédiaires » où elles doivent nécessairement être référées par un professionnel du réseau de la santé et des services sociaux.

3.2 *L'homme en difficulté* quant à lui, est un homme de 18 ans et plus, vivant une ou plusieurs difficultés et nécessitant momentanément les services de la ressource. Il doit présenter, comme seuls critères, une motivation (être volontaire) à rétablir sa situation et une capacité à respecter le cadre de la ressource.

Pour ainsi définir la ressource d'hébergement pour hommes en difficulté, nous nous sommes inspirés du *Cadre de référence des organismes communautaires d'hébergement, 1996*, produit par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal.

3.3 Par comparaison, quand nous utilisons le terme *refuge de nuit*, nous faisons référence à une ressource d'hébergement de dépannage c'est-à-dire que les personnes y ont recours pour la nuit et doivent quitter le matin, leur place n'est donc pas réservée, ils doivent demeurer à l'extérieur pendant la journée et se représenter quotidiennement.

3.4 La *réinsertion sociale* telle que nous l'entendons comprend la réadaptation et la réintégration sociale comme définies dans la Politique de santé mentale du Québec (MSSS,1989).« La réadaptation et la réintégration sociale sont complémentaires et se déroulent de façon concomitante. La réadaptation vise à développer ou à restaurer les compétences personnelles et sociales de façon à accroître le niveau d'autonomie d'une personne. La réintégration en constitue le prolongement. Ces activités doivent donc inclure le support et l'accompagnement nécessaire. Leur champ d'action couvre les habiletés de la vie quotidienne eu égard au logement, aux activités sociales et communautaires, au travail et au études. » (p.49)

Lorsque nous employons le terme *besoin*, nous faisons référence ici à la notion de besoin comme le définit Nadeau (1988, p.179, dans Mayer et al, 2000) : « un écart entre

une situation souhaitée, désirée, idéale et une situation actuelle.» (p.260). Cette définition qui présente le besoin en terme d' « écart » est la définition opérationnelle la plus répandue.

CHAPITRE IV

4. MÉTHODOLOGIE

Nous avons cerné un problème, soit que des hommes en difficulté ont des besoins en matière d'hébergement qui ne sont pas comblés. Pour en arriver à formuler notre question de recherche, nous avons suivi une logique déductive à partir de données plus objectives, en comparant, par exemple, l'éventail des ressources disponibles pour les hommes et pour les femmes. Nous avons ensuite cherché et trouvé, dans la communauté, des solutions susceptibles de remédier au problème cerné : des ressources d'hébergement pour hommes en difficulté existant à Granby et à Trois-Rivières. Nous cherchons maintenant à savoir si les caractéristiques de ces ressources pourraient répondre à des besoins non comblés en matière d'hébergement dans d'autres régions comme à Montréal.

Pour répondre à cette question, ce qui nous intéressait était d'aller chercher le point de vue des personnes directement concernées par la question. Nous voulions savoir quels hommes sont rejoints par les ressources à l'étude, connaître la trajectoire et comprendre les motivations qui amènent ces hommes à avoir besoin d'être hébergé et vérifier dans quelle mesure la ressource d'hébergement répond à leurs besoins.

4.1 Approche méthodologique

L'approche privilégiée pour ce mémoire est donc qualitative. Elle privilégie le point de vue des acteurs sociaux (Mayer et al, 2000). La démarche méthodologique proposée suit une logique inductive puisqu'elle ne cherche pas à expliquer ni à

généraliser une situation mais plutôt à la comprendre en partant de cas particuliers. Il nous importait donc, dans l'étude des deux ressources, d'en faire ressortir les caractéristiques mais également le point de vue des acteurs qui y sont associés soit les hommes qui fréquentent la ressource et les personnes qui y travaillent. Pour ce faire, en plus de l'analyse de documents, de nos observations et impressions, nous avons interrogé des intervenants et des résidents de chaque ressource. En effet, nous croyons comme Pineault et Daveluy (1995), que pour se rapprocher du besoin réel, il importe de recueillir des informations de plusieurs sources en combinant, par exemple, l'interprétation des professionnels et celle des clients.

4.2 L'étude de cas

L'étude de cas nous est apparue la meilleure stratégie pour répondre à notre question de recherche. En effet, par les différentes méthodes de cueillette de données qu'elle peut comporter, elle permet de faire une analyse approfondie du sujet d'étude. Nous avons également choisi de faire l'étude de cas de type multiple en étudiant deux ressources d'hébergement pour hommes en difficultés qui répondaient aux mêmes critères (Guindon, 2001). Bien que l'étude d'une seule ressource aurait été suffisante à la réalisation d'une telle recherche, nous avons jugé très pertinent de pouvoir recueillir des données de même nature provenant de deux milieux différents permettant ainsi de multiplier des pistes d'analyse.

En fait, selon Yin (1984) qui est connu pour son expertise dans les études de cas, cette méthode représente une stratégie de recherche en soi et non comme certains écrits le

considèrent, la phase exploratoire de quelque autre type de stratégie de recherche. Ainsi, l'étude de cas peut avoir différentes fonctions (exploratoire, descriptive, explicative, évaluative,...) et c'est la question de recherche qui différenciera les différentes stratégies à utiliser. Cette recherche qualitative revêt à la fois un caractère évaluatif et exploratoire.

En effet, l'étude des deux cas de ressources d'hébergement pour hommes en difficulté comportait différentes méthodes de cueillette de données et ces méthodes se voulaient exploratoires en décrivant un type d'expérience qui n'est pas encore très documenté. Par ailleurs, le choix des données recueillies et l'analyse de ces données se sont fait dans l'optique d'évaluer, à la lumière du cadre théorique, dans quelle mesure les caractéristiques de ces ressources favorisent la réinsertion social. Le côté évaluatif de cette recherche est donc spécifiquement au niveau des effets de la ressource sur les personnes qui y ont recours. Nous avons adopté l'approche molaire pour avoir un portrait global de l'intervention faite dans les ressources, alors que l'approche dite moléculaire se serait intéressée à des points d'évaluation particuliers. (Gauthier, 1993). La recherche pourrait ainsi aider les gestionnaires à décider d'une éventuelle expansion de ces services en permettant de voir, par transposition, si ce sont ces effets que l'on souhaite ailleurs.

4.3 Population et choix des ressources

La population à l'étude est constituée des hommes en difficulté ayant recours aux ressources d'hébergement. Les deux ressources étudiées⁷ ont été sélectionnées pour leur

⁷ Maison d'Hébergement pour Personnes en Difficulté de Granby inc. et le Centre Le Havre de Trois-Rivières.

caractère d'exemplarité car elles offrent, dans leur milieu, un double service d'hébergement et de réinsertion, donc un type de ressource peu disponible ailleurs pour les hommes en difficulté. Elles présentent en effet une structure semblable et offrent des services comparables aux ressources montréalaises d'hébergement pour femmes en difficultés qui, comme nous l'avons vu n'existent pas pour les hommes de cette ville. Lorsque nous avons découvert l'existence de ces ressources, nous nous sommes assurés qu'il ne s'agissait pas de refuges de nuit mais bien d'hébergement à court-moyen terme pour une clientèle masculine présentant n'importe quels problèmes et non pas une problématique spécifique. Nous voulions également que ces ressources existent depuis au moins 10 ans pour qu'elles aient une certaine stabilité et crédibilité. De plus, les deux ressources existent depuis sensiblement le même nombre d'années (1982 et 1987) ce qui les rend d'autant plus semblables.

4.4 Source des données

La description des deux ressources s'est faite à partir de plusieurs sources. Premièrement, nous avons visité chacune des ressources à deux reprises, nous sommes demeurés dans les pièces communes pour nous imprégner du climat, avons fait le tour des lieux, guidé par un intervenant et avons pris un repas en compagnie de résidents. En plus des entrevues avec les résidents, nous avons également interrogé deux intervenants de Granby, un de Trois-Rivières et le directeur de chacune des ressources. Finalement, la lecture de différents documents (rapports annuels, articles de revues et de journaux, code de déontologie, bilans financiers) est venue compléter les informations nécessaires à la description des ressources à l'étude.

4.5 Recrutement des participants

Les résidents interrogés ont été recrutés de manière volontaire. Pour la plupart des répondants, nous les approchions au hasard dans les lieux communs en nous présentant et en sollicitant, sans aucune pression, leur participation. Certains résidents avaient été approchés avant notre arrivée par un intervenant, soit parce qu'ils étaient disponibles aux heures de notre présence ou parce qu'ils étaient particulièrement représentatifs de leur clientèle. Pour ces résidents, nous avons soigneusement expliqué le caractère anonyme de leur participation et nous les avons rassuré que leurs réponses ne seraient pas partagées avec le personnel de la ressource.

Quelques hommes ont refusé notre invitation et ceux qui acceptaient devaient signer un formulaire de consentement⁸ qui était parcouru avec eux avant le début de l'entrevue. Ce formulaire, en plus d'attester de la participation volontaire, mentionne les buts de l'entretien et de la recherche et les différents thèmes qui y seraient abordés. L'autorisation à enregistrer l'entretien était demandée séparément afin de ne pas limiter la participation d'une personne qui ne voudrait pas être enregistrée. Un seul répondant n'a pas accepté d'être enregistré et comme le contenu de ses réponses ne reposait que sur la fidélité de notre mémoire, nous n'avons finalement pas utilisé ce contenu. Voilà qui explique pourquoi il y a quatre répondants pour la ressource de Granby et cinq pour celle de Trois-Rivières. L'échantillonnage est donc non probabiliste ($n = 9$), il est non représentatif mais caractéristique de la population à l'étude (Quivy, 1988).

4.6 Cueillette des données et stratégie d'analyse

Pour chacune des deux ressources, un bureau ou une pièce isolée a été mise à notre disposition pour la réalisation des entrevues. Nous disposions d'un magnétophone qui bien qu'à la vue des répondants, nous a semblé rapidement oublié pour se centrer sur le contenu de l'entrevue. La durée des entrevues variait entre 30 et 90 minutes selon la quantité d'information ou le débit verbal des participants. L'ensemble des questions de notre grille d'entrevue a été parcouru à chaque fois. Il nous est cependant arrivé de modifier l'ordre des questions posées quand le sujet d'une question ultérieure était abordé.

Ces entrevues étaient semi-structurées et centrées autour de thèmes prédéterminés⁹. Le choix des différents thèmes et des questions s'est fait à partir de la recension des écrits effectuée préalablement qui est demeurée en toile de fond de notre contexte théorique. Ces thèmes et questions ont servi de cadre aux entrevues tout en laissant assez de liberté à l'expression des participants (Mayer et al, 2000). Nous avons ainsi pu recueillir leur expérience autour des sujets qui nous intéressaient comme leur réseau de soutien, leur historique de demande d'aide, les problèmes qui sous-tendent le besoin d'hébergement et la réponse de la ressource d'hébergement à leurs besoins. Les entrevues auprès des résidents ont ainsi permis de connaître les motivations les ayant conduits à recourir à la ressource et en quoi elle leur était nécessaire.

⁸ Voir formulaire de consentement en annexe

⁹ Voir le protocole d'entrevue en annexe

La grille d'entrevue avait été bâtie de façon à recueillir le point de vue des résidents sur leur trajectoire et sur leur utilisation de la ressource d'hébergement. Les entrevues ont toutes été transcrites et ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique. La catégorisation a été faite, dans un premier temps, en fonction des éléments abordés dans le cadre théorique, à savoir, les problèmes spécifiquement associés aux hommes en difficultés, la vulnérabilité masculine à s'engager dans un processus d'exclusion sociale vers la marginalité, le réseau de soutien et les demandes d'aide. Puis, la grille de catégorisation a été adaptée en fonction des données émergent du contenu des entrevues.

Les intervenants, quant à eux, ont pu fournir des informations concernant les zones plus grises pour bien cerner les subtilités du fonctionnement des ressources, les services qu'ils offrent, ce qui caractérise leur clientèle, les besoins qu'elle présente, de même que les défis et facteurs de réussite de la ressource. Les entrevues auprès des intervenants n'ont toutefois pas été catégorisées et leur analyse n'a pas été aussi systématique que les entrevues des résidents. Les informations recueillies chez les intervenants ont servi de complément aux entrevues des résidents, elles nous ont surtout aidé à mieux situer les réponses des résidents qui ont participé.

Les résultats qui suivent proviennent donc de différentes sources de données. D'abord, nous présentons l'étude des caractéristiques des deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté effectuée à partir de la consultation de documents et de visites, des entrevues formelles et informelles avec les intervenants et les directeurs des deux

ressources. Ces deux premières sources de données ont servi principalement à la description des ressources. Le chapitre des résultats présente, par la suite, le fruit de l'analyse des 9 entrevues menées auprès de résidents des deux ressources d'hébergement.

TROISIÈME PARTIE

RÉSULTATS ET ANALYSE

CHAPITRE V

5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Une étude de cas est constituée de l'analyse de plusieurs sources de données. Il s'agit d'une richesse mais également d'une complexité puisque chaque source de données comporte son sens propre mais peut aussi être mise en relation et interprétée en fonction des autres sources de données. Dans ce chapitre, nous nous appliquerons à décrire les deux ressources d'hébergement à l'étude : leur historique, leur mission, leur fonctionnement de même que les statistiques au niveau de leur clientèle et de leurs activités. Nous exposerons ensuite la vision des intervenants et des résidents que nous avons interrogés afin de connaître l'utilisation qu'ils font de la ressource et ainsi mieux saisir les nuances relatives à chacune des ressources et la spécificité de l'aide qu'apporte ce type de service.

5.1 Description des ressources

5.1.1 *Le Passant* (Maison d'hébergement pour personnes en difficulté de Granby inc.)

a) Historique

Fondée en 1982 par un Frère du Sacré Cœur de Granby et un homme qui avait eu un problème de toxicomanie, la maison d'hébergement Le Passant a été mise sur pied

pour offrir un toit à des hommes qui vivent un moment difficile et qui n'ont pas d'endroit où demeurer durant cette période. La maison avait au départ une capacité de 9 résidents. Rapidement, la maison n'a plus suffi à la demande et une nouvelle maison fut construite à l'été 1993. La bâtisse du Passant abrite l'organisme Entr'elles Halte crise et La Ruche qui offrent de l'hébergement pour une clientèle féminine. Les seuls contacts que les résidents du Passant ont avec ces femmes sont les repas qu'ils prennent à la même cafétéria. Depuis 1999, on a annexé le Centre de réadaptation Le Virage en toxicomanie et alcoolisme de la Montérégie. Il comporte 5 lits supplémentaires pour un service de désintoxication non médicale et ces résidents sont logés séparément.

b) Mission

L'objectif de la maison est d'offrir et améliorer les services d'aide aux personnes en difficulté. Un intervenant nous disait : « notre mandat premier c'est de dépanner la personne qui est à la rue pour n'importe quelle raison que ce soit. Alors c'est pour ça qu'on ne refuse personne. ». Les buts de l'organisation, tel que retrouvés dans les lettres patentes, sont notamment :

- Organiser pour la région de Granby, un service d'aide et de dépannage aux personnes en difficulté temporaire;
- À cette fin, établir et exploiter une ou des maisons de dépannage pour dispenser, donner et diffuser tout genre de services d'entraide;
- Orienter et informer les personnes en difficulté vers les ressources disponibles du milieu.

c) Philosophie d'intervention

« Ils ont besoin d'être écoutés, supportés et encouragés dans leurs démarches de réinsertion sociale. Certains font un bout de chemin puis reviennent. Pour les autres c'est le début d'un changement d'attitudes et de comportements nécessaires à un bon fonctionnement dans notre monde. »¹⁰ L'intervenant rencontré nous expliquait par plusieurs exemples comment leur intervention s'adapte à chaque personne hébergée. Ils rencontrent chaque résident pour faire un plan de séjour. Les rencontres subséquentes ne sont pas systématiques. Les intervenants aideront les résidents dans les démarches que ceux-ci souhaitent faire, ils peuvent en suggérer mais ne les exigeront pas. « Puis pourquoi on n'a pas des cadres rigides pour faire de la réinsertion c'est qu'on ferait peur à certaines personnes qui n'en veulent pas, qui ne viendraient pas ici, qui feraient peut-être bien des coups pires ou que même des gens qui pourraient aller jusqu'au suicide en sachant : Si je m'en vais au Passant, ils vont trop vouloir m'aider, ils vont me forcer à aller chercher de l'aide. »

5.1.2 Centre Le Havre de Trois-Rivières

a) Historique

Le Centre Le Havre est né en août 1987 selon sa charte. Un intervenant nous racontait dans quel contexte l'organisme avait été créé. Un ancien chef de police, Gérard Cholette, qui allait devenir diacre dans l'Église devait faire un projet communautaire dans la ville de Trois-Rivières. Comme chef de police, il avait souvent dû arrêter des gens à la rue soit en état d'ébriété, soit qui se retrouvaient à la rue suite à une chicane de couple, soit des gens qui sortent de détention. Il devait les emmener en prison faute de pouvoir

disposer d'un autre endroits. Grâce à une subvention de la Société d'habitation du Québec, il fait l'acquisition d'un immeuble, il réussira à faire fonctionner le nouvel organisme dédié aux sans abri avec une subvention du MSSS. Le 13 février 1989, le premier résident est hébergé. La demande n'a cessé de croître et les débordements étaient constants jusqu'à l'obtention de nouvelles subventions.

Le Centre Le Havre était au départ un refuge de nuit mais l'organisme s'est vite transformé en un milieu de vie. L'intervenant nous expliquait que d'autres besoins ont émergé en constatant que des personnes revenaient périodiquement à l'hébergement : « la nécessité d'améliorer la qualité de vie des gens, les occuper, avoir du travail, un logement qui a de l'allure à un prix... aussi. Toutes ces petites choses là qu'on a décidé de travailler avec d'autres, en collaboration pour justement enrayer, je dirais, le problème d'itinérance ou de rupture sociale. ». Le Havre a su développer une réponse à leur dilemme de ne pouvoir offrir un hébergement à plus long terme pour des personnes qui ont besoin d'un soutien continu. En 1999, Le Centre Le Havre a incorporé le Réseau d'Habitation Communautaire de la Mauricie qui regroupe des partenaires intéressés au développement de logements sociaux. Le réseau signera des protocoles d'entente avec des propriétaires et deviendra ensuite lui-même propriétaire d'immeubles qui sont devenus des logements pour des personnes dont la stabilité résidentielle est précaire. Le RHCM peut ainsi offrir 42 unités de logement dispersés dans la ville de Trois-Rivières. Le développement de ces logements avec soutien communautaire pour des personnes ayant des problèmes de santé mentale s'avère une réponse plus durable au problème de la grande pauvreté.

¹⁰ M.H.P.D. Le Passant, Rapport d'activités 2000-2001, p.4.

Pour agir sur la rupture sociale, le Havre a également agi dans la sphère du travail. Il a créé Le Service Intégration Travail qui est un organisme qui vise à permettre aux individus d'intégrer ou réintégrer le marché du travail ou encore d'y optimiser son rendement. Le SIT compte quatre points de services en Mauricie permettant à 130 personnes de travailler et ils ont développé un consortium regroupant neuf entreprises permettant à 300 autres d'avoir accès à un travail. Pour favoriser l'insertion au travail, le Havre s'occupe également d'un journal de rue, *La Galère* et collabore à d'autres projets comme un *café rest'art* au centre ville de Trois-Rivières.

b) Mission

La mission du Centre Le Havre est de prévenir le développement de l'itinérance et de favoriser la réinsertion sociale des personnes les plus vulnérables et démunies. Les principaux objectifs visés par l'organisme sont de¹¹ :

- Réduire les risques reliés aux situations de rupture sociale;
- Permettre l'accès aux soins et aux services publics;
- Augmenter la stabilité résidentielle;
- Développer les liens d'appartenance à la communauté;
- Améliorer le pouvoir d'agir et le sentiment de contrôle des personnes sur leur vie;
- Favoriser la participation sociale et le développement d'une citoyenneté active.

Le Centre Le Havre a également un mandat de la Régie régionale, celui d'hébergement communautaire à l'intérieur du modèle régional d'intervention de crise. Ce passage, soulevé par l'intervenant rencontré, illustre bien comment se concrétise la

mission du Centre Le Havre : « ça va dépendre c'est quoi ses attentes, si tu me dis il veut un toit pour manger, oui mais il faut qu'on voit plus loin,... il y a des gens qui vont appeler pour louer une chambre ici, logé nourri mais c'est pas notre mission, notre mission c'est pour les urgences sociales, personnes à la rue ou en difficulté, ça veut dire que si la personne vient ici, c'est sûr qu'il faut qu'on ait un objectif. ».

c) Philosophie d'intervention

La philosophie qui est fondamentale à l'action du Centre Le Havre est à double niveau, individuel et collectif : « D'un côté, nous accompagnons les individus, afin de les aider à dénouer les impasses dans lesquelles leur vie est bloquée. De l'autre, nous luttons pour développer des structures génératrices d'opportunités qui leur permettent de repartir leur histoire. »¹². Cette philosophie est appliquée à travers la démarche des personnes qui ont recours au Havre. Le point d'ancrage de l'intervention se fait dès la demande, elle en délimite la portée. L'étape fondamentale qui entoure celle de la demande est l'accueil, il s'agit d'une préoccupation constante du personnel, ils veillent à être accessibles et disposés en tout temps.

La démarche se poursuit dans un second temps avec la résolution des problèmes, chaque personne est rencontrée par un intervenant pour évaluer sa situation. Si la personne ne présente pas de quelconque urgence, il s'agira de régler une situation financière, psychologique, de dépendance ou autre. Les personnes seront référées et accompagnées dans leurs démarches. L'étape suivante du rétablissement est celle de la

¹¹ Centre Le Havre de Trois-Rivières inc., Rapport annuel 2000.

¹² Centre Le Havre de Trois-Rivières inc., Rapport Annuel 2001.

réhabilitation à la vie dans la communauté où les personnes peuvent garder un suivi externe avec les intervenants du Havre, elles peuvent également venir au Centre pour prendre un repas ou un café. Réintégrer la communauté est une chose et participer activement dans cette communauté en est une autre. L'étape ultime de la démarche au Havre est la participation sociale, de là les moyens mis en place afin de favoriser l'insertion par le logement et par le travail.

5.1.3 Structure, clientèle et fonctionnement

D'autres éléments plus instrumentaux nous ont été fournis dans la documentation écrite, particulièrement par les rapports annuels. Nous avons schématisé ces éléments dans les tableaux 3, 4 et 5 afin d'exposer la structure, la clientèle et le fonctionnement des deux ressources. Les données ne sont pas nécessairement compilées de la même façon. c'est pourquoi les termes employés sont parfois différents d'une ressource à l'autre pour un même élément du tableau. Toutefois, le but de la recherche n'étant pas l'étude d'une ressource par rapport à l'autre, cet inconvénient ne constitue pas un véritable obstacle. Nous pouvons dire dans l'ensemble que les deux ressources sont semblables tant dans leur structure et dans leur fonctionnement que dans la clientèle qui y a recours. Nous pouvons ainsi les regrouper pour les comparer à d'autres services d'hébergement.

Tableau 3.

Structure des ressources

Structure	Le Passant (Granby)	Le Havre (Trois-Rivières)
Le personnel	1 directeur, 1 adj. admin. 6 permanents réguliers 10 occasionnels 3 sur projets 1 stagiaire, X bénévoles dont 4 très impliqués 27 travaux judiciaires (programmes)	12 réguliers 11 subventionnés 9 stagiaires 261 bénévoles et participants 30 travaux judiciaires (programmes)
Conseil d'administration	8 membres	15 membres
Nombre de lits	17 lits 5 lits pour le Virage (toxicomanie-alcoolisme)	18 lits (urgence : 5 chambres doubles, rétablissement : 6 chambres simples, débordement : 1 chambre double)
Partenaires	Régie Régionale, Le virage, Centres hospitaliers de la région, médecins, CLSC, Sûreté municipale, avocats, agents de probation, centres de détention, maisons d'hébergement, maisons de thérapie, organismes communautaires, Entr'Elles Halte-Crise, Suivi intensif dans le milieu,...	UQTR (communication sociale, psychologie), CHCM, CHRTR, CLE, CLSC, SCQ, SCC, Police municipale, CEGEP (travail social), CRD, ...
Sources de financement	Régie Régionale : 112 071\$ S.O.C. : 26 653\$ Le Virage : 67 306\$ CHG/Per diem : 64 000\$ Fonds de lutte contre pauvreté: 31 132\$ Centraide : 10 000\$ Contributions résidents : 40 000\$ Rabattement d'intérêts : 12 650\$ Dons : 14 000\$ Location chambres Entr'Elles : 10 800\$ Divers : 10 624\$ Total : 399 236\$	(Données de 1999) Gouvernement 309 506\$ Usagers 28 230\$ Communauté 31 171\$ Autres 1 916\$ Total : 369 957\$

Tableau 4.

Clientèle des ressources

	Le Passant (Granby)	Le Havre (Trois-Rivières)
Clientèle		
Nombre de personnes hébergées dans l'année	214 personnes	498 personnes
Provenance	Non spécifié	-Plus de 50% proviennent de Trois-Rivières -environ 15% de Québec ou Montréal -environ 20% de la Mauricie ou du Centre du Québec. -environ 10% d'ailleurs au Québec et -moins de 5% de l'extérieur du Québec
Problématiques	Dépannage ¹³ : 35% Toxicomanie : 16% Multiproblématiques : 12% Alcoolique : 10% Santé mentale : 9% Rupture amoureuse : 8% Ordonnance de cour : 3% Itinérance : 2% Suicidaire : 2% Maladie physique, violence conjugale, déficience intellectuelle, abuseurs, mineurs et polytoxicomanes (chacun moins de 1%)	En ordre d'importance : Résidentielle, multiproblématique, financière, toxicomanie, santé mentale, judiciaire, violence, physique, itinérance, conjugale, familiale, suicide, jeu compulsif. *un homme peut présenter plus d'une de ces problématiques.

Tableau 5.

Fonctionnement des ressources

	Le Passant (Granby)	Le Havre (Trois Rivières)
Fonctionnement		
Accessibilité	24 /24h, 7 jours/semaine directement, avec ou sans référence	24 /24h, 7 jours/semaine directement, avec ou sans référence
Frais de séjour	10 jours gratuits (dépannage) 15\$ par jour supplémentaire, possibilité de faire des arrangements pour payer plus tard.	10\$ par jour (Hébergement d'urgence ou rétablissement) Le Chez-Soi : 129\$/mois pour la chambre avec cuisine et salon en commun, 90\$/mois pour les repas au Havre
Durée de séjour	Moyenne d'environ 26 jours (la plupart des hommes demeurent une dizaine de jours, quelques personnes pour un séjour plus long)	472 séjours d'urgence (moins de 30 jours) 22 séjours de rétablissement (plus de 30 jours)

¹³ Dans la catégorie dépannage est inclus tout homme qui va au Passant pour des raisons autres que celles des autres catégories : répit pour la famille (troubles de comportement), recherche d'un emploi dans le coin et sans argent pour se loger, sans argent pour se loger ou se nourrir, attente d'un logement en réparation, victime d'incendie sans assurances, transition entre deux villes, problème physique temporaire, victime de menace ou de violence de la part d'un tiers, mésentente familiale ou de couple momentanée, attente d'un chèque d'aide sociale, de chômage, crise existentielle quelconque, etc...

5.2 Description de l'échantillon

Dans le cadre de nos entrevues, nous avons rencontré neuf personnes individuellement. Ce sont tous des hommes qui sont appelés « résidents » parce qu'ils résident à la ressource d'hébergement. Quatre entrevues ont été faites au Passant (Granby) et les cinq autres au Havre (Trois-Rivières). Parmi les neuf hommes rencontrés, un avait dix-huit ans, cinq avaient entre trente et quarante ans, deux avaient entre cinquante et soixante ans et un avait soixante-cinq ans. Pour ce qui est de leur état civil, cinq des neuf répondants étaient célibataires, trois étaient séparés et le dernier était veuf, c'est donc dire qu'aucun des hommes de notre échantillon n'était dans une relation de couple. Aucun des neuf répondants était en emploi. Comme source de revenu, six des neuf vivaient de l'aide sociale, un recevait sa pension de vieillesse et deux recevaient des prestations d'assurance emploi.

5.2.1 Provenance des répondants

Sur l'ensemble de nos neuf répondants, cinq étaient originaires de la ville ou des environs de la ressource d'hébergement alors que parmi les quatre autres, trois venaient de Montréal et un dernier de Québec. Il est intéressant de faire le lien avec l'historique d'hébergement des résidents car les cinq personnes qui provenaient des alentours de la ressource en étaient tous à leur première demande d'hébergement alors que ceux qui étaient originaires d'une autre région n'en étaient pas à leur premier séjour et connaissaient d'autres ressources d'hébergement. Une différence entre les deux ressources ressort également au niveau de la provenance des hommes rencontrés. En

effet, à Granby, seulement un des quatre répondants venait des alentours de cette ville alors que la majorité (4/5) des répondants de Trois-Rivières venaient de Trois-Rivières même ou des alentours. Le cinquième, qui était originaire de Montréal, avait fait deux séjours au Havre et s'était installé à Trois-Rivières après son premier séjour, il n'était qu'en visite dans la ressource cette journée-là.

5.2.2 *Types de problèmes*

Nous avons interrogé les répondants sur ce qui les amenait à avoir besoin de la ressource, ce qui nous a renseigné sur les problèmes vécus par ces hommes, mais également sur leur mode de vie et leur parcours d'exclusion. Le mince échantillon de répondants ne nous permet évidemment pas de généraliser la proportion des problèmes vécus par la clientèle de chacune ou des deux ressources à l'étude. Nous remarquons toutefois quelques éléments intéressants qui ressortent du contenu des entrevues. La presque totalité (7/9) des répondants nommaient spontanément un problème de toxicomanie ou d'alcoolisme présent ou passé (voir tableau 6). En effet, trois résidents parlaient de leur mode de vie toxicomane ou alcoolique et l'identifiait comme la cause de leur besoin d'hébergement. Les quatre autres en parlaient en se référant à une époque antérieure, un spécifie avoir cumulé sept ans sans rechute d'alcool, un autre ne consomme plus depuis deux ans et quatre mois, un troisième sortait de thérapie pour un problème d'alcool un mois et demi avant l'entrevue. Il est à noter que les répondants n'étaient pas questionnés directement sur leur consommation de drogue ni d'alcool.

Ainsi les deux hommes qui n'ont pas parlé de leur consommation pouvaient ou non présenter un problème de ce côté.

Pour ce qui est du suicide, deux résidents sur les neuf rencontrés ont mentionné avoir eu des pensées suicidaires avant leur séjour, l'un d'eux avait déjà fait des tentatives dans les dernières années. Ces deux résidents séjournaient au Havre (Trois-Rivières), aucun répondant de Granby ne fait référence au suicide. Au niveau de la santé mentale, trois des neuf répondants mentionnent avoir connu au moins une période dépressive avant leur séjour, dont un ayant connu des symptômes paranoïdes. Ces trois hommes ont été rencontrés au Havre alors qu'aucun des quatre répondants du Passant ne parle de problème de santé mentale bien que trois font référence à d'autres résidents présents dans la maison, ayant un vécu psychiatrique.

Trois des neuf répondants étaient en transition en lien avec leur situation judiciaire. Parmi ces trois, un jeune de 18 ans arrivait d'un centre d'hébergement de réinsertion pour jeunes, répondant aux exigences de la loi des jeunes contrevenants, un autre avait fait son premier séjour à la ressource en sortant de prison et le troisième cumulait 30 ans de détention. Pour ce qui est des autres problèmes présentés par les hommes rencontrés, trois des neufs répondants vivaient une séparation ou un divorce mais aucun ne se considérait encore en couple. Parmi eux, un résident disait avoir un problème de violence qui était entre autre la cause de son séjour. Un répondant vivait avec le VIH, ce qui lui demandait de demeurer à proximité de Montréal afin de maintenir son suivi médical et recevoir les traitements spécialisés. Finalement, comme nous

l'avons vu, l'ensemble des neuf répondants était sans emploi mais ceci ne constituait un problème que pour cinq d'entre eux. Le tableau suivant illustre les différents problèmes des résidents rencontrés.

Tableau 6.

**Types de problèmes
(actuel ou antérieur)**

	Le Passant (Granby)				Le Havre (Trois-Rivières)				Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Toxicomanie	x	X		x(passé)			x			4
Alcoolisme			x(passé)		x			x		4
Suicide (tentative ou idéation)					x	x				2
Santé Mentale					x dépression	x dépression	x symptômes. Dépressifs et paranoïde			3
Justice		x		x					x	3
sans emploi	x	x	x	x	x	x	x	x	x	9
Autre	VIH			violence séparation	séparation					3

5.2.3 Réseau social

Il n'est pas surprenant, dans une ressource d'hébergement pour hommes en difficulté, de retrouver des personnes avec un faible réseau de soutien. Sur ce point, les répondants des deux ressources sont semblables. Les entrevues ont permis de connaître la composition et l'utilisation du réseau social des résidents interrogés. Comme nous l'avons vu précédemment, aucun de nos répondant n'était sur le marché du travail, les liens d'emploi ne sont donc pas présents dans le réseau social des hommes rencontrés.

Pour ce qui est de la composition de leur réseau social et l'utilisation qu'ils en font ou les fonctions de ces réseaux, les entrevues nous en disent assez long.

D'abord, la majorité de nos répondants n'entretenaient pratiquement aucun contact avec les membres de leur famille. Six hommes sur neuf avaient complètement coupé les ponts avec leurs familles comme en témoignent clairement trois de ces répondants : «La famille, je n'en ai plus (...) c'est ça, je n'ai plus de contact et je n'en veux plus non plus. », « Ah, la famille c'est de la merde. Excuse-moi ! Je suis parti de Montréal moi j'avais seize ans, j'ai dit à ma famille que jamais je remettrais les pieds à Montréal, je ne suis jamais retourné à Montréal. Je suis allé à Montréal oui voir ma mère une fois ou deux. », « J'ai un frère, quatre sœurs, puis je ne les vois plus puis je ne me sens pas le besoin de les voir. ». Pour les liens familiaux de l'autre tiers, un résident entretient encore un lien avec son épouse avec laquelle il est en instance de divorce, un entretient des liens avec son père qui est hospitalisé en soins de longue durée, il voit rarement sa sœur et a été référé à la ressource par son beau-frère. Le dernier dit parler régulièrement avec sa famille d'accueil. Aucun des neuf répondants ne pouvait espérer trouver refuge chez leur famille.

Quatre répondants sur les neuf entretenaient des liens avec des amis et deux autres parlaient plutôt en terme de « connaissances ». Les trois derniers n'entretenaient aucun lien avec des amis ni même des connaissances. Pour ce qui est de la fonction des amis présents, seulement deux répondants auraient pu, bien qu'ils ne le préféraient pas, compter sur des amis pour l'hébergement. Pour les autres, certains amis gardent du

matériel en entreposage chez eux et d'autres sont là pour jaser. Quatre des neuf hommes interrogés nous ont parlé du soutien des membres de la fraternité des Alcooliques anonymes. Il s'agissait pour eux d'une source de soutien importante, parfois la seule, tant au niveau émotif qu'instrumental.

Figurant aussi dans le réseau social des hommes rencontrés, certains ont mentionné d'autres ressources fréquentées soit des refuges pour itinérants, des ressources pour personnes vivant avec le VIH, des maisons de thérapie, un centre d'accueil. Quatre résidents faisaient appel à l'aide du centre local d'emploi pour une réinsertion professionnelle. Les autres résidents de la ressource ont été cités comme source d'écoute et de conseils par trois des neuf répondants, il faut ici noter que ces trois répondants étaient tous à la ressource depuis plus de deux mois. Les six autres qui n'avaient pas créé de liens significatifs à la ressource, y séjournèrent depuis moins d'un mois.

En résumé, les hommes qui composent notre échantillon partagent des traits communs au niveau des problèmes qu'ils vivent comme l'alcoolisme, la toxicomanie, le manque d'emploi, les problèmes judiciaires, la séparation, la dépression,... et au niveau du faible réseau de soutien qu'ils entretiennent, le fait est que ces problèmes sont la plupart du temps conjugués.

Le portrait descriptif de notre échantillon ne nous suffit pas pour répondre à notre question de recherche. Nous avons besoin de savoir si les caractéristiques des deux ressources étudiées sont utilisées autrement que pour du dépannage par les hommes qui

les fréquentent et dans un tel cas nous voulons savoir à quels besoins supplémentaires elles répondent.

5.3 Utilisation de la ressource

Au delà de la description du profil des répondants de notre échantillon, il nous intéresse de connaître le vécu de ceux-ci entourant leur expérience de séjour à la ressource d'hébergement. Nous voulons savoir de quelle manière les hommes utilisent Le Havre et Le Passant et c'est ce que nous sommes allés vérifier auprès de notre échantillon. Le contenu des entrevues nous a permis d'avoir de l'information sur le processus que les hommes rencontrés ont emprunté pour en arriver à demander de l'aide, sur leur attitude vis-à-vis de l'aide en général et vis-à-vis la ressource, sur les besoins qu'ils se reconnaissent, les objectifs qu'ils visent et sur le type de soutien que la ressource leur a fourni selon eux.

5.3.1 Processus de demande d'aide

Parmi les neuf hommes rencontrés, trois n'en étaient pas à leur premier séjour à cette ressource. Pour ceux-ci, nous avons également pris en considération leurs séjours antérieurs puisqu'ils ne venaient pas nécessairement dans les mêmes conditions ni pour les mêmes raisons. Nous notons premièrement que l'ensemble des neufs répondants avaient épuisé leurs ressources d'une manière ou d'une autre avant d'arriver à la ressource d'hébergement. Épuisé leurs ressources financières d'abord puisque sept de nos neuf répondants n'avaient plus d'argent à leur arrivée ou étaient en attente d'une

première prestation de chômage ou d'aide sociale. Les deux autres recevaient déjà de l'assurance emploi mais pas suffisamment pour assumer les frais d'un loyer et de leur subsistance. L'extrait suivant démontre à quel point certains hommes rencontrés pouvaient également avoir épuisé leurs ressources psychologiques avant d'avoir recours à l'hébergement:

« J'étais en dépression et les effets secondaires, oui, ah oui oui, bien magané puis je ne mangeais plus et tout, ils m'ont vu aller j'étais quasiment vert. (...) bien je paranoiais, je pensais que le monde voulait me tuer. Puis ça c'est mon passé tu comprends qui me fais surgir ces choses-là. Puis là je ne dormais plus, chez nous je dormais trois heures par nuit, jusqu'à temps que le soleil se lève après je dormais. (...) Là je couchais avec une barre de fer, je couchais habillé pour être prêt. Je ne sais pas comment j'ai fait, il aurait fallu que je vienne avant, puis déjà là je trouve que j'ai trop attendu. Tu sais quand j'ai pris conscience, quand je suis revenu, tu sais, je me suis dit ouuuuu, tu as attendu à la limite. »

Le temps exact que les gens ont mis avant d'avoir recours à l'aide de la ressource est difficilement mesurable mais quatre des répondants, comme celui cité plus haut ont spécifié avoir particulièrement attendu avant de faire appel à la ressource. L'un d'entre eux a mentionné être passé au moins quatre jours de suite en avant de la maison, avant d'y entrer. Nous avons questionné les hommes sur leur état à l'arrivée et la plupart (6/9) ont répondu qu'ils étaient alors soit physiquement ou moralement épuisés. Nous remarquons que parmi les cinq participants qui ont moins attendu pour venir à la ressource, trois étaient des hommes qui avaient déjà fréquenté d'autres ressources d'hébergement auparavant et un autre arrivait d'une autre maison d'hébergement. Ce dernier était référé par sa travailleuse sociale, vu l'âge de sa majorité, pour une transition vers la vie autonome.

Pour l'ensemble des neuf hommes interrogés, aucun ne connaissait la ressource d'hébergement avant d'y avoir eu recours, c'est-à-dire qu'aucun, qu'il arrive d'une autre

région ou qu'il soit originaire de la ville même, ne connaissait l'existence de la ressource d'hébergement avant d'en avoir présenté le besoin. Cinq répondants sur les neuf étaient référés par des intervenants sociaux ; trois intervenants de CLSC, une travailleuse sociale des Centres Jeunesse et un responsable de maison de thérapie en toxicomanie. Les quatre autres ont connu la ressource par des personnes de leur entourage ; le beau-frère, des connaissances de 4-5 mois, des itinérants de Montréal et le dernier mentionne avoir fait appel à plusieurs amis avant que quelqu'un ne lui parle de la ressource.

5.3.2 Attitude face à l'aide

Il est fort probable que l'utilisation que les hommes font de la ressource sera différente selon l'attitude qu'ils adoptent vis-à-vis elle. Il importe donc de ne pas se limiter à la description de l'utilisation que les résidents font de la ressource mais également de vérifier certains indicateurs qui nous parlent de leur attitude face à l'aide de cette ressource. Nous avons ainsi fait ressortir leur niveau de satisfaction ou leurs critiques, leur degré d'ouverture à une aide plus « thérapeutique » ou du moins au soutien émotif, le genre de liens que les hommes entretiennent avec leurs pairs et avec les intervenants et leur degré d'ancrage à la ressource. Nous avons également fait le lien avec leur attitude envers l'aide d'une manière plus générale afin de ne pas attribuer à la ressource la responsabilité par exemple d'une attitude de retrait chez un homme qui serait déjà extrêmement isolé ou méfiant. Ceci, afin d'avoir une meilleure idée du rôle réel que ces ressources peuvent jouer auprès de leur clientèle.

En questionnant les hommes sur ce qu'ils aiment le plus de la ressource et ce qu'ils aiment le moins, nous en apprenons sur leur degré de satisfaction. Le caractère

plutôt anodin des quelques points négatifs relevés par les répondants témoigne d'une bonne appréciation de la ressource. Dans l'ensemble, les répondants manifestaient du respect envers les intervenants et envers la ressource en général. Un résident qui en était à plusieurs séjours au Passant spécifiait avoir toujours payé ses frais de séjour afin de s'assurer de pouvoir revenir au besoin.

L'attitude face à l'aide de la ressource varie au niveau du contact avec les intervenants et avec les autres résidents. Trois résidents n'entretenaient aucun contact avec les autres résidents et disaient ne pas parler aux intervenants outre pour les saluer. Il faut ici noter que ces trois répondants étaient tous arrivés dans la semaine précédant l'entrevue. Les six autres entretenaient des contacts avec les intervenants, qu'ils soient plus ou moins thérapeutiques, et certains faisaient particulièrement l'éloge du travail des intervenants que ce soit au niveau de leur écoute, de leur ouverture, de leurs conseils ou de leur disponibilité. Parmi ces six répondants, deux n'entretenaient pas de lien avec les autres résidents. Trois autres parlaient de liens développés avec d'autres résidents; entraide, partage d'expérience, écoute. Un dernier qui débutait son deuxième séjour n'avait pas encore de contact avec ses pairs mais s'était fait des amis lors de son premier séjour de quelques mois l'année d'avant, amis qu'il fréquentait toujours. Certains parleront des autres résidents ou de la vie de groupe comme une source d'irritation mais nous en avons déduit qu'à l'une de nos visites d'entrevues, il y avait probablement un résident perturbant dans la maison car tous ceux rencontrés ce jour-là y ont fait référence plus ou moins directement.

Le degré d'ancrage, si l'on peut dire, des résidents à la ressource varie également chez les répondants. Cinq personnes interrogées visaient à quitter la ressource le plus rapidement possible, dès qu'ils prévoyaient recevoir de l'argent, alors que trois autres envisageaient demeurer encore quelque temps à l'hébergement afin de ne pas être isolés et se donner le temps de se trouver un emploi. Un autre répondant était seulement de passage à la ressource, il avait déjà fait deux séjours de quelques mois et continuait de venir régulièrement prendre un café ou un repas afin de garder le lien avec la maison qui était devenue pour lui un lieu d'appartenance et de socialisation. Ce dernier affirmait toutefois vouloir éviter la dépendance à l'aide de la ressource en essayant, autant que possible, de régler ses problèmes lui-même.

Deux autres des hommes rencontrés ont noté un intéressant phénomène semblable bien qu'il ne soit pas généralisé chez nos répondants, ils décrivent une sorte de dépendance envers l'aide des ressources. Il s'agit de deux hommes qui vivent un mode de vie plutôt marginal de consommation et d'itinérance. Le premier disait compter sur les ressources parce qu'elles existent et qu'il les connaît, ainsi il se permet de vivre dans la consommation car il sait qu'il peut compter sur les ressources de dépannage :

« Bof, si je suis mal pris, si je consomme, ben y'a là, y'a ça, j'ai ça. Si y'en avait pas, bien tu sais un gars dirait bien là, il ne penserait même pas à faire le fou, penserait, je ne peut pas faire le fou sinon je suis faite. Mais là en partant d'ici, si ça ne marche pas y'a Old Brewery Mission, Welcome Hall Mission, y'a la Maison du Père, y'a Granby, y'a Sherbrooke, y'a Drummondville, Québec, Hull, Ottawa, j'en passe. ».

Dans le même sens, un deuxième disait qu'il pourrait faire des démarches mais savait que de toutes façons il y avait plusieurs ressources de dépannage à Montréal « j'en prends le

moins d'avance parce que la plupart du temps je ne respecte rien, je peux arriver à Montréal puis partir sur une go, je ne le sais pas. ».

Les répondants ont également été questionnés sur l'attitude qu'il adoptent face à l'aide en général que ce soit auprès d'autres ressources d'aide ou auprès de leur entourage. Nous avons vu dans les résultats que les répondants n'entretenaient pas un large réseau social et particulièrement au niveau de la fonction de soutien émotionnel, cela se reflète dans leur attitude face aux autres et à leur aide. Sept des neuf répondants exprimaient ne pas avoir besoin des autres ou préférer être seul comme le témoigne trois d'entre eux: « des amis, j'en ai pas besoin, bien c'est plus des connaissances pour moi dans le milieu où je suis, c'est ça, des amis, oublie ça. De toutes façons, tu vas te faire passer une vite un moment donné. », « aussi bien être seul, régler tes affaires, après tu verras », « je suis bien tout seul, tranquille, la paix! ». Ce dernier disait entretenir un bon réseau mais personne ne savait qu'il était à la ressource, il dit qu'il n'a pas écouté ses amis des Alcooliques Anonymes et présentement n'est pas fier de constater où il est rendu. Certains admettaient avoir de la difficulté à demander de l'aide en général et d'autres, dans le même ordre d'idée, disaient qu'ils préféraient s'organiser seuls avec leurs difficultés.

5.3.3 Besoins identifiés

En questionnant les répondants sur les attentes qu'ils entretenaient face à la ressource avant leur arrivée nous en savons plus sur les besoins que ces hommes se reconnaissent. Six des neufs hommes rencontrés n'avaient pas d'autres attentes que la

réponse à leurs besoins primaires, parmi eux, quatre ont même spécifié qu'ils n'ont ou n'avaient pas besoin de soutien psychologique. Voici quelques extraits qui témoignent bien de ces besoins : « l'hébergement that's it, j'ai pas besoin ben ben de support psychologique », « Moi ça ne me tente pas de commencer ça (à parler avec les intervenants), je ne suis pas prêt à ça. Simplement que je n'avais plus d'argent, puis je me suis arrangé pour ... pour retirer un chèque à la fin du mois », « Moi c'est une place pour dormir, puis une place pour manger, une place pour mes deux chiens puis la balance elle va venir, comment je ne le sais pas mais elle va venir. », « C'était un toit premièrement, nourriture, point. Pas besoin nécessairement de quelqu'un à qui parler. ».

Les autres attentes que les hommes entretenaient à leur arrivée qui dépassaient les besoins primaires étaient diverses ; certains faisaient référence au cadre, par exemple une structure qui aide à ne pas consommer, une stabilité pour arriver à revoir ses enfants ou la sécurité du contexte d'hébergement. D'autres attentes étaient d'ordre plus technique par exemple, avoir accès aux téléphones et aux télécopies qu'ils souhaitaient envoyer et recevoir. Il est à noter qu'aucun des hommes rencontrés en entrevue n'a nommé le soutien psychologique ou émotif comme attente ou comme besoin. Aucun non plus n'a mentionné un quelconque besoin au niveau de leur réseau social outre pour la sphère du travail dans leur besoin de se trouver un emploi.

5.3.4 Objectifs visés

Tout comme les besoins que les résidents rencontrés présentaient, les objectifs qu'ils visaient sont diversifiés. Cinq résidents visaient à réintégrer le marché du travail.

Pour quatre d'entre eux, c'était une condition qu'ils se fixaient pour mettre un terme à leur séjour tandis que le dernier comptait quitter lors de l'obtention d'un chèque qu'il ait ou non trouvé un emploi. Tous sauf un nous ont décrit les démarches qu'ils effectuaient en vue de trouver un emploi. Le dernier a simplement mentionné que le marché du travail faisait partie de ses objectifs premiers sans préciser s'il était en démarche active ou non. Aucun répondant n'a nommé d'objectif quant à une éventuelle relation de couple, certains ont même spécifié que ce n'était pas le moment, qu'ils étaient trop instables pour envisager ou pour entretenir une relation amoureuse.

Comme autres objectifs mentionnés, le maintien de la stabilité ou de la sobriété acquise au cours du séjour ou avant est revenu quatre fois, deux autres étaient ambivalents quant à la consommation suite à l'obtention de leur chèque d'aide sociale. Les trois derniers n'ont parlé ni de leur consommation ni d'une particulière instabilité. Un répondant avait pour objectif de reprendre contact avec ses enfants ce qu'il avait réussi à faire, ceux-ci étaient toutefois déménagés en Ontario et il visait à les rejoindre éventuellement. Un autre répondant qui vivait une rupture amoureuse, nommait son problème d'agressivité et son intention de travailler cet aspect. Seulement un des répondant a parlé de son désir de rencontrer du monde et un autre ne se considérait pas prêt à aller au café-rencontre où un intervenant l'avait référé.

Pour ce qui est de l'endroit où loger suite au séjour, les orientations étaient partagées et les raisons motivant ces choix également. Six visaient à se trouver un appartement, trois dans la ville où ils étaient hébergés par la ressource et trois autres

visaient à s'installer dans une autre ville pour différentes raisons; rejoindre ses enfants, être près des spécialistes pour son problème de santé et avoir accès aux plus nombreuses ressources. Deux répondants étaient ambivalents quant à ce qu'ils allaient faire à l'obtention de leur chèque ; s'installer en appartement ou consommer et aller dans les ressources de dépannage de Montréal. Le dernier était quant à lui ambivalent entre se retrouver un travail et un appartement ou partir en voyage pour travailler dans l'ouest canadien et descendre vers le Mexique.

5.3.5 Type de soutien obtenu à la ressource

Nous voulions voir si les attentes et les besoins nommés par les répondants étaient répondus ou non, mais également si ces derniers avaient retiré autre chose que ce qu'ils attendaient ou avaient identifié comme besoin. Nous avons donc questionné les résidents sur ce que la ressource leur apporte ou s'ils y ont fait des apprentissages. Huit résidents ont nommé avoir trouvé à la ressource la réponse à leurs besoins primaires. Parmi eux, se retrouvent les six qui n'avaient nommé aucune autre attente. C'est donc dire qu'un seul homme ne parle pas de la réponse à ses besoins primaires comme soutien obtenu à la ressource et il s'agit du seul qui avait un appartement. Pour les quelques autres besoins qui avaient été nommés par les résidents, tous ont trouvé à la ressource réponse à leurs attentes. En effet, un a retrouvé une stabilité et a repris contact avec ses enfants, ceux qui souhaitaient une structure l'ont trouvée et maintenaient leur abstinence, un autre profitait de la liberté que lui procure la ressource, un répondant était hébergé avec ses deux chiens comme il l'espérait et les résidents peuvent effectuer leurs démarches, recevoir des appels et des télécopies.

Plusieurs éléments liés à la formule d'hébergement de la ressource sont nommés par les répondants comme formes de soutien fourni par la ressource. Le fait de pouvoir demeurer à l'intérieur durant la journée répondait à divers besoins comme celui de se refaire une santé, à attendre des appels ou simplement à cause de la température qui n'est pas toujours clémente à l'extérieur. Plusieurs résidents ont parlé de la durée du séjour. Quatre souhaitaient quitter à l'obtention d'une prestation d'argent et appréciaient pouvoir demeurer à la ressource jusqu'à cette date à la suite d'ententes prises avec les intervenants. Le fait de pouvoir prolonger le séjour au delà du dépannage, même jusqu'à quelques mois, a également profité à trois répondants qui avaient ainsi pu atteindre leurs objectifs dans un séjour précédent en l'occurrence se trouver un appartement, une chambre ou un travail. Les hommes rencontrés qui profitaient alors d'un séjour prolongé visaient à quitter lorsque leur but serait atteint.

À la lumière des informations fournies, on constate que certains se sont reconnus d'autres besoins en cours de séjours et que ces besoins ont créé de nouvelles attentes. Par exemple pour la durée du séjour, quatre répondants avaient déjà ou songeaient à prolonger leur séjour au delà du temps qu'ils avait prévu au début. Trois autres ont connu de longs séjours sans spécifier s'ils avaient, ou non, prévu y demeurer aussi longtemps. Le contenu des entrevues nous fait découvrir également d'autres formes de soutien que les hommes rencontrés nomment avoir reçus mais qu'ils n'avaient pas nommés comme attentes à leur arrivée. Quatre résidents nomment des ressources qu'ils ne connaissaient pas auxquelles ils ont été référés par les intervenants et qui répondaient à

leurs besoins ; émotifs anonymes, FADOQ (mouvement des aînés du Québec), café rencontre et des ressources d'hébergement dans d'autres villes. Cinq des neuf hommes rencontrés ont parlé de comment la ressource leur a permis de socialiser ou de briser leur isolement. En effet, un homme parle des activités du mercredi soir au Havre comme des sorties cinéma, un autre disait qu'il accueillait parfois des nouveaux résidents, un autre appréciait le choix qu'il avait de rester dans sa chambre ou de revenir avec les gens s'il voulait avoir du monde autour et ne pas s'isoler. Un autre s'était fait des amis lors de son premier séjour et ceux-ci devaient venir le visiter.

Le soutien émotif ou l'écoute ne figurait pas non plus parmi les besoins ou les attentes exprimés par les répondants à leur arrivée. Pourtant, près de la moitié (4) des hommes ont mentionné avoir reçu ce type de soutien à la ressource. Les répondants ont souligné le fait que les intervenants sont disponibles 24 heures sur 24, qu'ils sont là pour les écouter s'ils ont besoin de parler, qu'ils ont de l'ouverture et de l'écoute l'un autant que l'autre. L'entraide entre les résidents est aussi mentionnée par trois des répondants, soit pour se confier ou pour le partage de leur expérience ou de trucs.

Encore d'autres besoins ont été comblés par chacune des ressources alors que les hommes interrogés n'avaient pas présenté ces attentes. En effet, quatre personnes ont parlé d'une manière ou d'une autre du besoin de stabilité qui a été comblé par l'hébergement à la ressource. Un premier disait qu'il avait appris à se stabiliser. Un deuxième se disait plus stable, il avait repris confiance en ses capacités et pour ce faire, les tâches qu'il effectuait à la ressource l'aidaient particulièrement. Il avait aussi repris

un suivi médical. Un troisième avait retrouvé l'appétit et le dernier se servait du modèle des intervenants pour l'aider à maintenir son abstinence. Deux personnes ont souligné la valorisation ou la reconnaissance qu'ils obtenaient à la ressource d'hébergement : « Je suis apprécié, le monde me disent : ah tu fais des beaux dessins (...) Tu sais il y a des résidents que ça fait des années qu'ils sont ici puis ils disent : Tu es la première personne qu'on aime bien, qui nous fait pas de trouble, qu'on joue ensemble, tu sais, on se tiraille des fois c'est pas des affaires pour se faire mal, on arrête on s'agace un peu c'est tout. », « Je me sens comme bienvenu , je suis comme un meuble ici. ».

En résumé, tous les besoins que les résidents avaient dit présenter à leur arrivée ont été répondus par la ressource, que ce soit les besoins primaires exprimés par les deux tiers des participants ou les quelques besoins supplémentaires exprimés par les autres. De plus, les hommes rencontrés ont nommé plusieurs autres besoins auxquels la ressource a répondu et qu'ils ne se reconnaissaient pas au début du séjour. Ces derniers, sont des besoins qui dépassent largement le dépannage ou la réponse aux besoins primaires ce qui nous amène directement à la comparaison de l'utilisation des ressources d'hébergement étudiées avec celle des refuges de nuit.

5.3.6 Différences avec un refuge dépannage

Nous avons questionné les hommes sur ce qu'ils connaissaient des refuges et sur les différences qu'ils constataient avec la présente ressource d'hébergement. Tout d'abord, trois répondants ne connaissaient pas de refuge et ne pouvaient donc pas parler des différences. Trois autres répondants connaissaient les refuges, soit pour les avoir

visités sans y avoir été hébergés ou pour en avoir entendu parler, et estimaient ne pas correspondre à la clientèle de ces refuges. « tu l'as vue la Maison du Père ? Bon, évidemment, c'est pas adapté à moi. Je pourrais y aller mais... non non, je suis rentré quinze minutes, pas par dédain mais, c'était pas adapté. ». Cet extrait illustre une « croyance » entretenue par ces trois répondants à l'effet que la clientèle des refuges est plus démunie ou plus chronique que ce qu'ils estimaient représenter eux-mêmes. Néanmoins, le fait que ces trois résidents acceptaient d'être hébergés à la ressource à l'étude laisse croire qu'elle est perçue différemment par ces répondants.

Finalement, trois des neuf hommes rencontrés avaient déjà eu recours à des refuges et tous les trois ont noté les mêmes différences entre un refuge et la ressource d'hébergement, Havre ou Passant. La première différence réside au niveau du nombre de résidents qui est beaucoup plus élevé dans les refuges « c'est différent, y'a moins de monde, là-bas c'est 108, 300 et quelques je pense dans les ressources de Montréal. ». Une autre différence est notée quant à l'aide offerte dans les refuges où les intervenants doivent s'occuper chacun d'une vingtaine de personnes alors que les intervenants des ressources d'hébergement à l'étude étaient plus disponibles et offraient des suivis individuels pour évaluer, orienter et suivre les personnes dans leur cheminement. La troisième différence majeure est que dans les refuges, les hommes doivent quitter le matin et refaire chaque jour la file pour rentrer avant le souper et une fois entrés, ils ne peuvent ressortir jusqu'au lendemain : « Montréal qui est plus shift de nuit où tu arrives le soir puis le matin à 6h30, 6h30-7h30 puis l'autre c'est 8h, je pense, où il faut que tu quittes pour la journée, c'est plus difficile. Imagines quand tu es obligé, à tous les jours

de sortir, beau temps, mauvais temps à 6h30 le matin, ça vient long, tu peux pas te reposer. » Le fonctionnement des ressources à l'étude diffère de la formule des refuges car les hommes sont libres de sortir ou de demeurer dans la maison et la place leur est réservée.

Dans l'ensemble, nos résultats montrent que les deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté, à Granby et à Trois-Rivières, sont très semblables quant à leur structure, leur fonctionnement et la clientèle qui les fréquentent. Toutes deux fondées il y a une vingtaine d'années et ayant, à la base, un mandat de dépannage, Le Passant et le Havre se sont adaptés aux besoins des hommes qui les fréquentaient afin de favoriser leur réinsertion sociale. Elles offrent le gîte et le couvert de même que l'accueil et l'accompagnement d'intervenants professionnels disponibles 24 heures par jour. Elles comportent respectivement 17 et 18 lits et offrent la possibilité, pour un homme vivant des difficultés de toutes sortes, d'occuper une place pour une durée allant de quelques jours à quelques mois.

Les hommes qui composent notre échantillon présentent un portrait qui correspond à la description faite par les ressources de leur clientèle. Il ressort de ce portrait une conjugaison de problème où reviennent fréquemment la consommation abusive de drogue ou d'alcool, le chômage, l'épuisement des ressources, la dépression et les problèmes judiciaires. L'isolement social ou le faible réseau de soutien est également un trait commun chez les hommes qui ont recours aux deux ressources comme pour ceux

de notre échantillon. Nous ne remarquons pas non plus de différence marquante dans l'utilisation que les hommes de l'échantillon font entre l'une et l'autre des deux ressources. Les services des deux ressources étant semblables, les hommes obtiendront l'aide qui leur est possible de recevoir selon leurs besoins et leurs objectifs. Certains répondants ont mentionné que l'aide reçue à la ressource dépend de ce que la personne vient chercher. « quelqu'un qui veut s'en sortir ne peut pas faire autrement que de s'en sortir avec ça. ».

CHAPITRE VI

6. ANALYSE ET DISCUSSION

Avant d'entamer l'analyse des résultats de la recherche, il convient de rappeler brièvement quels étaient les objectifs et les questions auxquelles tentaient de répondre cette recherche. L'objectif principal de cette étude de cas était de faire la description de deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté. La description des ressources et les entrevues avec les résidents visaient à répondre à notre question de recherche qui était : Les caractéristiques des ressources d'hébergement offertes pour les hommes en difficulté à Granby et/ou à Trois-rivières répondent-elles à des besoins supplémentaires ou différents des ressources de type refuge dépannage?

Rappelons que nous avons déduit qu'il y a un manque suite à l'analyse des ressources existantes sur le territoire montréalais. En effet, la formule des maisons d'hébergement pour personnes en difficulté existe à Montréal pour la clientèle féminine et pour les jeunes de 30 ans et moins mais pas pour les hommes de plus de 30 ans. Pour répondre à la question de recherche par l'affirmative, les ressources à l'étude devront donc présenter des caractéristiques semblables à cette formule bien définie dans le cadre opératoire. De plus, il faudra que la clientèle de ces ressources utilise celles-ci pour répondre à des besoins qui dépassent le dépannage auquel les refuges pour hommes répondent déjà.

Dans ce chapitre, nous ferons l'analyse des résultats présentés de manière à répondre à cette question de recherche.¹⁴ Nous verrons dans un premier temps à comparer le fonctionnement et les services des ressources étudiées avec celui de ressources de type dépannage. Dans un deuxième temps, nous scruterons la clientèle à l'étude et l'utilisation qu'elle fait de la ressource. Cette clientèle correspond-elle à la description théorique des hommes dans leur parcours de désaffiliation, dans leur processus de demande d'aide? Quels types de sans abri utilisent ces ressources et à quels besoins répondent-elles? Par la suite, nous réfléchirons aux implications, tant pratiques que théoriques de cette recherche en n'omettant pas d'en souligner les forces et les limites.

6.1 Services et fonctionnement des ressources

Tout d'abord, après la cueillette des données et la compréhension que nous avons développée des deux ressources à l'étude, nous pouvons conclure aisément d'une chose. Chacune de ces ressources correspond tout à fait à la définition de ressource d'hébergement pour personne en difficulté telle que nous la concevions et l'explicitions dans le cadre opératoire. En effet, autant le Passant de Granby que le Havre de Trois-Rivières sont des milieux d'accueil offrant le gîte et le couvert, mais également une intervention individuelle visant la réinsertion sociale des hommes hébergés. Les séjours sont de court à moyen terme, soit de quelques jours à quelques mois, dépendamment des

¹⁴ *Il convient de préciser que notre analyse sera ponctuée d'éléments de discussion que nous jugeons à propos d'intégrer à l'analyse plutôt que de les reprendre dans une partie subséquente.*

objectifs de séjour des résidents. Les hommes n'ont pas besoin d'une référence externe et ils peuvent compter sur la présence d'au moins un intervenant 24 heures sur 24.

6.1.1 Philosophie sous-jacente

La philosophie adoptée par les deux ressources, qui vise la réinsertion, révèle qu'elles adoptent la formule d'hébergement pour personnes en difficulté. Un élément illustrant le souci de viser la réinsertion des hommes qu'ils hébergent est le fait que les intervenants prennent le temps, à l'accueil des deux ressources, de comprendre ce qui amène chaque homme à faire une demande d'hébergement. De plus, si les intervenants rencontrent un homme qui a déjà fait d'autres demandes dans les mêmes circonstances, il est possible que celui-ci se voit refuser l'hébergement ou référé ailleurs car il ne serait pas aidant de le dépanner et d'alimenter ainsi sa dynamique récurrente. Prenons l'exemple d'un homme qui reçoit une prestation d'aide sociale et la dépense en entier en quelques jours dans la drogue, l'alcool ou les jeux de hasard et demande à la ressource de l'héberger car il se retrouve à la rue. Les intervenants pourront dans ce cas tenter d'amener la personne à reconnaître cette dynamique et offrir l'hébergement dans la mesure où la personne accepte de s'engager dans un processus de changement et de faire des démarches concrètes. Donc bien que le mandat du Passant en soit d'abord un de dépannage et que celui du Havre soit de répondre aux urgences sociales, les deux ressources affichent clairement dans leur philosophie la lunette de la réinsertion sociale et ceci teinte leur intervention.

6.1.2 *Différences avec un refuge*

Nous avons la chance d'avoir trois répondants qui connaissaient, pour les avoir fréquentés, les refuges de nuit pour itinérants et qui pouvaient témoigner des différences avec les ressources à l'étude. Les différences qu'ils ont très spontanément énumérées sont tous des éléments qui facilitent la réinsertion sociale. En effet, ces répondants parlaient du plus petit nombre de résidents, du fait d'avoir une place assurée, de pouvoir sortir ou rentrer librement et d'obtenir l'aide individualisée des intervenants pour la résolution de leurs problèmes ou pour un soutien. Puisque ces éléments sont nommés comme différences d'avec un refuge, nous pouvons en déduire que les hommes ne retrouvaient pas ces éléments dans les refuges.

Notre étude théorique des caractéristiques des refuges nous permet aussi de confirmer que les refuges n'offrent pas de soutien à la réinsertion. À contrario, les ressources étudiées dans ce mémoire le font. Nous allons donc comparer le portrait des hommes qui fréquentent les deux ressources étudiées avec la théorie. Nous verrons dans quelle mesure ils se situent dans un processus de désaffiliation et si la ressource et l'utilisation qu'ils en font les aide à s'inscrire dans un parcours de réinsertion qui dépasse le dépannage.

6.2 **Le portrait de la clientèle**

L'analyse de nos résultats nous permet de faire plusieurs parallèles avec notre cadre théorique au sujet de la clientèle. Les problématiques que présentent les hommes

hébergés, leur réseau social, le processus de désaffiliation, les différents types de sans-abri sont tous des éléments qui permettent de penser qu'une ressource d'hébergement à moyen terme qui favorise la réinsertion peut répondre aux besoins de la population des hommes en difficulté.

6.2.1 Problématiques

Bien que le Passant et le Havre présentent leurs statistiques de manière différente dans leurs rapports annuels, leur clientèle est très semblable. Les problématiques que présentent les hommes hébergés sont les mêmes dans les deux ressources et s'y retrouvent environ dans les mêmes proportions puisqu'en les présentant selon leur importance et de manière décroissante, ils suivent pratiquement le même ordre (dépannage/résidentielle, multiproblématique, toxicomanie/alcoolisme, santé mentale, rupture, judiciaire, violence, suicide,...). Ces problématiques correspondent aux problèmes que nous avons relevés parmi différents rapports comme étant typiquement masculins ou sur-représentés dans la population masculine.

De plus, notre échantillon ne diffère pas du portrait de la clientèle des deux ressources, les problèmes qu'ils présentaient se retrouvent parmi les problèmes les plus fréquents que les ressources rencontrent chez leurs résidents. La caractéristique commune à l'ensemble de notre échantillon et de la clientèle des ressources d'hébergement pour hommes en difficulté étudiées est donc peut-être la marginalisation. En effet que l'on parle de toxicomanie, d'alcoolisme, d'instabilité résidentielle, financière ou relationnelle, de problème de santé mentale ou de justice, nous parlons alors de

différents visages pouvant refléter une certaine marginalité car il s'agit de comportements ou de modes de vie non valorisés par la société actuelle.

En référence au modèle de Castel (1994), les hommes rencontrés sont d'ailleurs tous plus ou moins désaffiliés au niveau de l'axe socio-économique (le travail) car, dans notre échantillon, aucun des répondants n'avait d'emploi et la majorité considérait ceci, soit comme un problème actuel ou encore comme un objectif à atteindre à plus ou moins court terme. Nous sommes donc surpris de constater que le chômage ne figure pas parmi les problèmes rencontrés dans la clientèle du Passant et du Havre. À tout le moins, cette dimension n'est pas nommée dans la liste des problèmes dans les rapports annuels. Il s'agit probablement d'un choix de ne pas comptabiliser dans les statistiques des deux ressources cet élément qui doit se retrouver chez presque la totalité de leurs résidents.

6.2.2 *Type de sans abri*

La clientèle des deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté à l'étude est composée en grande majorité d'hommes qui n'ont pas de domicile au moment de leur séjour, ils peuvent alors être qualifiés de sans abri. Rappelons toutefois qu'être sans abri, pour la majorité des personnes qui se retrouvent dans cette situation, n'est pas une condition permanente. Nous l'avons vu précédemment, les études effectuées sur la population itinérante notent trois catégories de sans abri. Pour classifier nos répondants, nous avons considéré les critères de la classification des sans abri du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec dans *La Politique de la santé et du bien-être* (MSSS

(1998 c) tels que décrits dans le cadre théorique. La répartition des répondants selon les catégories de sans abri est exposée dans le tableau 7, ci-dessous.

Tableau 7.

Types de sans abri

	Le Passant(Granby)				Le Havre (Trois-Rivières)					Total / 9
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Chronique	x	x								2
Épisodique/ Cyclique				x		x	x			3
Situationnel/ transitoire			x		x			x	x	4

Parmi nos répondants, seulement deux sur neuf présentaient les caractéristiques d'un mode de vie itinérant plus chronique, ils n'avaient pas connu de logement stable depuis une longue période et de nombreux obstacles les empêchaient d'en envisager un. Trois résidents se retrouvaient sans abri de manière épisodique ou cyclique, ils alternaient entre des périodes de stabilité et d'itinérance. Finalement, les quatre autres qui étaient à leur premier séjour dans une ressource d'hébergement, entrent dans la catégorie des itinérants situationnels ou transitoires. Évidemment, ce classement doit être nuancé car il se base sur les informations recueillies au cours d'une seule entrevue.

Nous constatons donc, avec les statistiques des ressources à l'étude de même que par notre échantillon, que les résidents qui présentent un profil de sans abri chroniques ne représentent qu'une minorité de la clientèle des deux ressources. En effet, le rapport annuel 2000-2001 du Passant (Granby) indique que seulement 2% des individus hébergés correspondent à la catégorie des itinérants qu'ils définissent comme sans domicile fixe en

permanence, confus, désorganisés, souvent désintéressés à toute règle de vie. Ils soulignent toutefois qu'une grande majorité de leur clientèle est, de façon temporaire, sans hébergement précis au moment de son arrivée. Les statistiques du Havre de Trois-Rivières indiquent, pour leur part, que la problématique d'itinérance ne s'applique qu'à environ 20% des personnes admises. En outre, 15% des personnes admises au Havre n'avaient pas de problématique résidentielle et 37% n'avaient pas de problématique financière à résoudre.

Nous retenons de ce fait que la majorité des hommes qui ont recours au Passant ou au Havre n'ont pas l'habitude de vivre dans la rue ou de fréquenter des ressources d'hébergement. Ce point est d'autant plus important que nous savons que la pente qui mène à la désaffiliation est glissante et il s'en faut peu pour qu'un sans abri dit épisodique ou même situationnel s'ancre dans le milieu de l'itinérance (MSSS, 1998 c). Cet extrait d'entrevue avec un des deux répondants qui affichait un profil de sans abri chronique en témoigne clairement:

R- Ça va être bon, comme tu disais, quelqu'un que c'est la première fois, y'a eu une bad luck dans sa vie, sa femme l'a sacré là ou bien c'est lui qui l'a sacré là peu importe, il arrive ici, pis eux-autres sont bien organisés, ils sont bons là-dedans, il va sortir d'ici, puis il va, si lui il ne connaît rien là-dedans au moins il ne sera pas dans... il va avoir des outils si on peut dire

Q- Penses-tu que ça va pouvoir prévenir que ce gars-là se retrouve dans la rue et qu'il commence à s'installer dans la rue?

R- Ouais, si il n'attend pas trop longtemps, si il n'embarque pas dans le système, dans la roue. Si il embarque dans la roue, parce que c'est une roue dans le fond.

Q- Penses-tu que ça peut être assez vite, ça, quelqu'un qui embarque dans la roue?

R- Ah c'est pas long, c'est pas long. Tu t'habitués assez vite.

Il sera intéressant maintenant de voir si la ressource joue un rôle au niveau de la prévention de la chronicisation de l'itinérance. Ceci ne pourrait vraisemblablement pas être démontré, cependant en scrutant l'utilisation que les hommes font des deux ressources, nous pourrions voir si les hommes tendent à freiner leur élan vers la marginalisation et s'investir autour d'objectifs d'insertion sociale. Nous comparerons les réponses des résidents interrogés à la description de comportements d'insertion décrits par André Inkel (2001). Ce dernier a schématisé les trois phases de la désaffiliation décrites par Robert Castel (1994) et ajoutait à ces trois phases, deux phases subséquentes d'insertion sociale, la phase d'*amorçage d'insertion* « indique que les individus acceptent volontairement d'entreprendre des démarches afin d'améliorer leurs conditions de vie. Par exemple, ils vont accepter de participer à un plan structuré d'intervention. La cinquième phase est celle de l'insertion. Des individus qui étaient considérés comme « sans abri » ont un logement, s'investissent dans du bénévolat et même retournent sur le marché du travail. » (p.44)

6.2.3 *Parcours d'exclusion / désaffiliation*

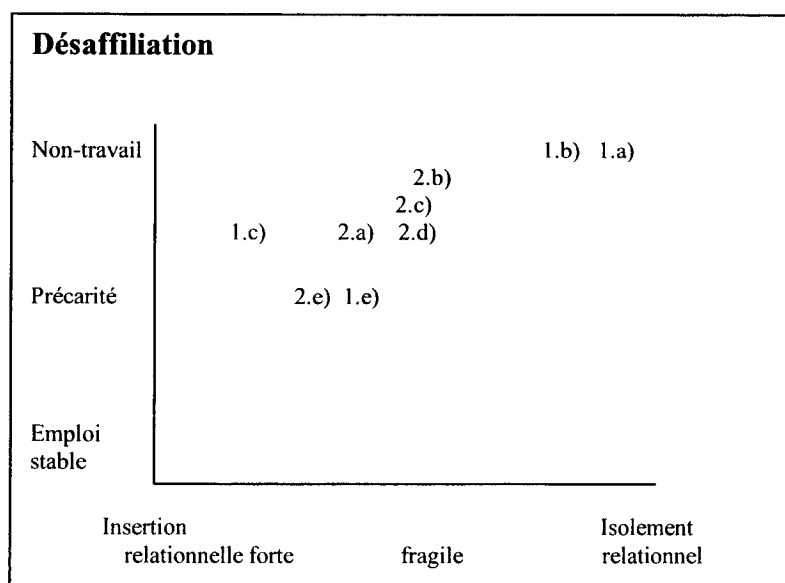
Nous venons de voir que les hommes qui composent notre échantillon sont comparables au portrait de la clientèle dressé par les rapports annuels des ressources de même que par les intervenants. Ils vivent des problématiques dans lesquelles sont souvent conjugués le chômage, la dépendance à l'alcool, aux drogues ou au jeu, l'isolement social et les problèmes de santé mentale dont la dépression. Il serait naïf ou périlleux de considérer ces problèmes comme la cause de leur désaffiliation, puisqu'ils pourraient aussi en être les symptômes. Puisque notre choix méthodologique ne s'est pas

arrêté sur le récit de vie, nous n'avons malheureusement pas creusé d'avantage l'origine ou la chronologie de leurs problèmes. Ainsi, nous ne sommes pas en mesure de savoir si ces problèmes sont antérieurs ou conséquents à leurs ruptures sociales.

Nous pouvons toutefois dire que le portrait de la clientèle du Passant et du Havre est caractérisé par leur risque de marginalisation et de désaffiliation. Reprenant cette théorie de Robert Castel (1994) sur la désaffiliation, nous avons situé les hommes de notre échantillon sur les deux axes. Sur l'axe du travail selon leur situation actuelle, passée et leurs objectifs et sur l'axe de l'insertion relationnelle à partir de la description de leur réseau (voir tableau 8 ci-dessous).

Tableau 8.

Position des répondants sur les deux axes d'intégration de Castel (1994)



Sur l'axe du travail, nous constatons que les hommes se situent tous loin de l'emploi stable, les seuls liens que certains entretiennent avec le travail sont au niveau de la recherche d'emploi. La filiation avec le monde du travail est donc absente pour plusieurs et fragile pour les autres. Sur le deuxième axe, la raison pour laquelle la majorité n'est pas complètement désaffiliée est qu'ils maintiennent encore des liens relationnels, aussi fragiles soient-ils, avec un membre de la famille, des amis ou membres d'une fraternité. Rappelons toutefois que pour l'ensemble des répondants, les liens entretenus avec ces personnes n'étaient pas assez solides pour que les hommes leur demandent l'hospitalité. Les deux répondants qui sont franchement plus désaffiliés sont ceux qui présentaient un profil de sans abri chronique.

Nos répondants ne font pas exception car selon les statistiques du Havre, seulement 5% de leur clientèle sont des hommes avec un emploi. Nous n'avons pas de données comparables au Passant mais avec la description des problématiques de leur clientèle qui est comparable à celle du Havre, nous pouvons croire qu'une très forte proportion de leurs résidents soit aussi sans emploi.

6.2.4 Réseau social

Le réseau social des hommes rencontrés était très limité et particulièrement au niveau de la fonction du soutien. La majorité des hommes rencontrés n'entretenait pratiquement aucun contact avec les membres de leurs familles ni même avec un réseau d'amis pouvant jouer un rôle de soutien. Les mouvements de fraternités ou des personnes connues à travers ces mouvements ressortaient par ailleurs comme source de

soutien chez plusieurs hommes rencontrés. De plus, aucun de nos répondants ne connaissait la ressource avant d'en avoir présenté le besoin. C'est donc dire que ces hommes ne se souciaient pas de savoir où ils pouvaient aller s'ils étaient très mal pris.

Tout comme chez les hommes socialisés à des valeurs masculines traditionnelles décrits dans la littérature (Tremblay, 1996), les hommes de notre échantillon ne semblent donc pas être préoccupés ou même conscients du besoin de soutien émotif ou psychologique ni même de leurs besoins au niveau des liens ou des contacts sociaux en général. Nous le constatons clairement avec l'analyse de nos résultats puisque aucun de nos répondants n'a révélé avoir des attentes ou des besoins de soutien psychologique ou émotif à leur arrivée. Aucun d'entre eux non plus ne disait avoir entretenu de besoins ou d'attentes au niveau de leur réseau social, qu'il s'agisse de briser leur isolement ou d'élargir leur sphère de contacts ou d'activités.

Ceci laisse croire que les hommes rencontrés n'étaient pas préoccupés par ces besoins. On pourrait aussi croire qu'ils ne voulaient pas nommer ces besoins ou encore qu'ils n'en étaient simplement pas conscients. Est-ce que cela signifie que ces hommes ne présentent pas ces besoins? Nos résultats répondent à cette question par la négative puisque les hommes, questionnés sur ce que la ressource leur avait apporté, ont souligné le fait que les intervenants sont disponibles 24 heures sur 24, qu'ils sont là pour les écouter s'ils ont besoin de parler, qu'ils présentent tous une belle ouverture et de l'écoute. L'entraide entre les résidents a aussi été nommée comme source de soutien par l'échange de confidences ou le partage d'expériences. Le besoin d'accompagnement social, bien

qu'il n'était pas nommé ainsi, a aussi été répondu car plus de la moitié ont affirmé que la ressource leur a permis de socialiser ou de briser leur isolement, c'est donc que le besoin était présent. De plus, certains répondants qui ne connaissaient pas les groupes ou services qui répondaient à des besoins spécifiques ont dit profiter de références à ces ressources. Il semble donc, selon nos résultats, que lorsqu'on demande directement aux hommes s'ils ont besoin d'aide, ils répondent par la négative, probablement en fonction de leur socialisation. Cependant, quand on s'attarde à faire la nomenclature du soutien reçu, le portrait est assez différent. Ils reçoivent davantage de soutien.

6.3 Utilisation des ressources

6.3.1 Processus de demande d'aide

Dans l'ensemble, les hommes que nous avons rencontrés au Passant à Granby et au Havre à Trois-Rivières collaient tout à fait avec la description du genre de réseau social que les hommes entretiennent et de leur façon de demander de l'aide (Dulac, 1997). Le portrait qui semble se généraliser dans notre échantillon est l'épuisement de leurs ressources avant la demande d'aide. En effet, à leur arrivée, la majorité des hommes de notre échantillon n'avait plus d'argent (7/9), et se disait soit physiquement ou moralement épuisés (6/9). Certains hommes ont spécifié avec le recul avoir trop attendu avant de demander l'aide.

Ils décrivent une situation déjà explorée par Dulac (1997) qui indiquait que les hommes attendent de ne plus pouvoir fonctionner, jusqu'à la crise grave avant de demander de l'aide. D'ailleurs tout comme Dulac, nous faisons le lien avec le faible

réseau de soutien entretenu par les hommes. En effet comme nous l'avons vu, les hommes rencontrés ne pouvaient espérer trouver refuge dans leur famille ou dans un réseau d'amis. D'ailleurs, 7 répondants sur 9 affirmaient ne pas avoir besoin des autres ou préférer être seuls. Les quelques auteurs s'intéressant à la condition des hommes, comme nous l'avons vu dans le cadre théorique, expliqueront ces comportements dit « masculins » par la socialisation aux rôles traditionnels, des comportements qui sont donc acquis à travers les modèles ou l'éducation des parents par exemple (Antil, 1992, Dulac, 1997, Tremblay, 1996, 2004, Wilcox, 1992).

Fait intéressant, les hommes de notre échantillon qui ont le plus attendu avant de demander l'aide de la ressource étaient à leur première demande d'aide. Dans le même ordre d'idée, parmi les 5 hommes qui ont le moins attendu, trois avaient déjà fréquenté d'autres ressources d'hébergement et un autre arrivait d'un foyer de groupe pour jeunes. Ce pourrait-il alors qu'il soit possible d'apprendre à demander de l'aide, d'apprendre à adopter des comportements plus préventifs comme de demander de l'aide plus tôt ou en développant un réseau qui puisse aussi remplir la fonction de soutien? Les données d'une étude sur la demande d'aide chez les hommes en difficulté semblent le confirmer en indiquant que : « si les hommes sont réfractaires à initier une demande d'aide, une fois qu'ils ont brisé la glace, il semble leur être plus facile de répéter ce geste, et ce, même si leurs expériences antérieures n'ont pas débouché sur les résultats escomptés. » (Turcotte et al., 2002, p.49) Nous croyons alors qu'une ressource d'hébergement comme le Passant ou le Havre peut contribuer à cet apprentissage.

Ce que nous avons remarqué est qu'il semble que cela prenne un certain temps avant qu'un homme qui arrive à la ressource établisse des contacts puis des liens avec les intervenants et avec les autres résidents. En effet, la majorité des hommes rencontrés qui n'avaient pas de contact avec les autres étaient arrivés dans la semaine précédant l'entrevue et la majorité de ceux qui avaient créé des liens significatifs étaient demeurés plus longtemps. De plus, les trois seuls répondants qui ont cité les autres résidents comme source d'écoute et de conseils étaient à la ressource depuis plus de deux mois. Nous pourrions déduire que plus les hommes demeurent longtemps et plus les liens qu'ils développent deviennent significatifs et jouent un rôle de soutien plus qu'instrumental.

6.3.2 Objectifs personnels des répondants

Si les intervenants parlent de prendre la personne là où elle est rendue dans son cheminement, c'est que les résidents ne doivent pas tous présenter la même ouverture au changement ni les mêmes objectifs. Nous avons vu que les besoins auxquels la ressource a répondu diffèrent selon les hommes interrogés et dépassent pour plusieurs les attentes ou les besoins qu'ils se reconnaissaient à leur arrivée. En effet, aucun homme ne se reconnaissait de besoin de soutien émotif, pourtant, plusieurs disent en avoir reçu. La même situation se reproduit sur le plan des références à d'autres ressources. Aucun résident n'entretenait d'attente quant à des références, toutefois plusieurs disent en avoir profité. D'autres formes de soutien reçu mais non attendu ont été relevés par nos répondants : briser leur isolement, acquérir une stabilité, la reconnaissance et même la valorisation de soi.

Nous remarquons que plus la personne est désaffiliée et moins ses objectifs visent l'insertion sociale. Dans le même sens, ceux qui profitaient d'un séjour prolongé avaient des objectifs qui visaient davantage la réinsertion comme se trouver une chambre, un appartement ou un travail. Chose intéressante, de la même façon dont les hommes se sont découverts des besoins, leurs objectifs évoluaient, pour plusieurs, à l'intérieur de leur séjour. En effet, 3/9 répondants pensaient prolonger leur séjour au-delà des quelques jours de dépannage qu'ils envisageaient au départ.

Les hommes nommaient spontanément des éléments liés à la structure de la ressource comme facteurs ayant favorisé l'atteinte de leurs objectifs. Nous remarquons que ces éléments correspondent justement aux caractéristiques qui sont propres aux ressources d'hébergement pour personnes en difficulté par comparaison aux refuges. Les hommes parlaient de la structure et du cadre qui avaient aidé à maintenir une abstinence de drogue ou d'alcool, la liberté de pouvoir entrer et sortir de la ressource en ayant une place assurée, la possibilité d'effectuer des démarches d'insertion comme faire et recevoir des appels et des télécopies. Toute cette mobilisation autour d'objectifs pour l'amélioration de leurs conditions de vie correspond à la phase d'amorce d'insertion décrite par Inkel (2001). Ceci est un élément de plus nous faisant croire que les ressources à l'étude peuvent jouer un rôle préventif en favorisant l'insertion des hommes en difficulté qui sont à risque de désaffiliation.

6.4 Implications et retombées

Nous constatons donc dans l'analyse de l'utilisation des deux ressources d'hébergement étudiées que les hommes qui fréquentent ces ressources sont dans l'ensemble plutôt désaffiliés car ils n'entretiennent pas ou très peu de liens avec un réseau social ou avec l'emploi. Parmi les participants rencontrés, aucun n'était en relation de couple, aucun n'était sur le marché du travail et les liens relationnels qu'ils entretenaient étaient quasi inexistantes et particulièrement au niveau de la fonction de soutien. De plus nous avons vu que les hommes épuisaient leurs ressources et attendaient souvent la crise avant de demander de l'aide. Toutefois, puisque les hommes qui ont le moins attendu sont ceux qui avaient déjà fréquenté cette ressource ou une autre ressource d'hébergement, il est possible de croire que les ressources d'hébergement pour hommes en difficulté peuvent jouer un rôle d'apprentissage au niveau de la demande d'aide.

Ce rôle éducatif des deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté semble se jouer également au niveau du développement du réseau social. En effet, il semble que les hommes ont besoin de plusieurs jours avant de commencer à entrer en contact avec les intervenants puis avec les autres résidents. Toutefois, nous remarquons aussi que plus un homme demeure longtemps à la ressource et plus les liens qu'il crée deviennent significatifs. Le même phénomène s'observe au niveau des objectifs personnels qui tendent de plus en plus vers l'insertion à mesure que le séjour s'allonge. Ceci devient intéressant puisque plusieurs des hommes rencontrés nous disaient vouloir prolonger leur séjour au-delà du dépannage qu'ils envisageaient à l'arrivée.

Ce processus d'ancrage des résidents semble être influencé par l'approche des intervenants. En effet, lors de nos rencontres avec eux, les intervenants insistent sur la manière dont ils adaptent l'aide apportée à chacune des personnes. Ils spécifient qu'ils allaient aider les hommes à préciser des objectifs quand ceux-ci parlent de leurs problèmes et de leurs motivations, mais si un homme n'exprime pas d'autre besoin que l'hébergement ils n'insisteront pas. Le respect du rythme des personnes semblait très important pour les intervenants des deux ressources. Selon leurs dires, certains hommes risquaient de se refermer davantage voire quitter le centre s'ils sentent qu'ils doivent s'engager dans un processus de changement auquel ils ne sont pas prêts. D'ailleurs, selon Patrick Declerck (2001) qui a travaillé pendant quinze ans auprès des itinérants de Paris, le seul fait d'offrir l'accès à une aide de dernier recours stable est la meilleure façon de créer puis de maintenir un lien et conséquemment la seule façon d'espérer raccrocher une personne très désaffiliée.

Michel Simard, directeur du Havre de Trois-Rivières, dans un texte éloquent, expose la vision de l'exclusion sociale que le Havre a adoptée et du rôle que la ressource s'est donné (Simard, 2000). Il explique que dans le contexte des profondes mutations que connaît la société québécoise depuis les trente dernières années, nous ne pouvons comprendre les problématiques de santé mentale et de l'errance uniquement par un échec de la désinstitutionalisation. D'où la nécessité de créer des ponts autour de trois axes d'intervention :

« Il nous oblige à recadrer nos pratiques et nos priorités en fonction des défis que pose l'intégration des personnes vulnérables et

démunies à la vie de la collectivité au sein d'un environnement social de plus en plus exigeant et dangereux. Ces défis sont apparus sur trois axes : celui de l'urgence, celui de l'accompagnement et celui de l'intégration sociale. Lequel de ces axes est prioritaire? Si l'on parle des personnes bloquées dans les impasses de l'errance, la réponse est simple. Ils le sont tous. Non seulement parce que les situations sont urgentes à tous les niveaux. Mais, surtout, parce que si l'on veut créer des conditions de développement social durables, et sortir des impasses de la logique fragmentaire des services et des programmes, il faut un développement simultané de chacun des axes. C'est-à-dire un développement intégré, lié à un territoire. Et, le développement intégré n'est pas un processus séquentiel, mais simultané. » (p.150)

Il nous apparaît clair maintenant que la formule des deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté étudiées a su se modeler aux besoins de sa clientèle. Ils offrent un service répondant au mode de demande d'aide des hommes en crise, une personne est disponible pour les accueillir 24 heures sur 24 et ils ont la structure et le fonctionnement nécessaire pour permettre des démarches de réinsertion. Dès la première situation d'itinérance ou de détresse, un homme qui en est à sa première demande d'aide dispose dans ces ressources de l'accompagnement favorable pour prévenir le développement d'un mode de vie plus chronique d'itinérance. Maintenant, en sachant que le temps passé à la ressource semble jouer un rôle déterminant dans l'utilisation que les résidents feront de leur séjour, nos données suggèrent le constat suivant: dans une optique de réinsertion sociale et de prévention de la chronicisation de l'itinérance, les ressources d'hébergement pour hommes en difficulté ont avantage à prolonger les séjours au-delà du dépannage de quelques jours. Ainsi, les hommes auront le temps de retisser des liens, tant au niveau relationnel qu'au niveau de leur insertion socio-économique.

6.4.1 Un cercle vicieux

Nous avons vu que la majorité de la clientèle du Passant et du Havre vivent ou ont déjà connu une consommation excessive de drogue ou d'alcool. Nous n'avions toutefois pas les éléments pour juger si ce problème est une cause ou une conséquence des ruptures de liens des personnes qui se retrouvent en hébergement dans ces ressources. Néanmoins, un des répondant du Passant à Granby a su mettre en lumière un élément de réflexion très intéressant en lien avec le cercle vicieux de l'itinérance et de la consommation. Il rapporte avoir tout dépensé son chèque mensuel d'aide sociale pour consommer drogue ou alcool. Arrivant au Passant au début du mois, il bénéficie de 10 jours d'hébergement gratuits, puis il attend le prochain chèque au début du prochain mois. Il doit payer 15\$ par jour supplémentaire et accumule ainsi une dette d'environ 300\$ qu'il doit rembourser à l'obtention de son prochain chèque. Le répondant explique clairement de quelle manière le cycle de l'itinérance peut ainsi s'engendrer ou se perpétuer.

« Q - Et tu vises à aller où après ?

R- Montréal

Q- En appartement ou dans une autre ressource, ou... ?

R- Bien, ça va être difficile parce qu'ici je vais devoir X montant alors ça va être dur pour moi de me rétablir là-bas. Comme à Montréal, c'est cher puis en plus je vais devoir X montant, ça va être difficile pour moi d'arriver, payer ici puis arriver là-bas et payer un autre mois, c'est quasiment... Ouais, parce que là vois-tu, c'est rien qu'un exemple, là il va me rester peut-être même pas 500\$ ce mois-ci, j'ai le choix de me prendre un logement ou de consommer, j'ai le choix entre les deux. ...Faut que je reparte à zéro pour là encore. Pis ça ça coûte... c'est sur que c'est un coup à donner ... tout le stricte nécessaire. Mais un coup que tu as tout acheté ça, que tu as fait une commande de 150\$, tu te revires de bord pis là tu n'as plus une cenne. Ça fait que c'est là que tu dis, est-ce que j'aurais été mieux d'aller dans une ressource pis avoir de l'argent 15 jours de temps dans le mois ou bien me ramasser, oui, avec un toit mais pas une maudite cenne

dans les poches ... Puis bien souvent pour un consommateur comme moi, pour bien du monde, ... ça devient... pas une routine mais ... je ne veux pas dire habitué mais tu deviens... dans le système. »

La plupart des ressources d'hébergement pour femmes en difficulté à Montréal défraient les frais du séjour de celles qui se retrouvent à la rue sans argent jusqu'à l'obtention d'un chèque. Les frais commencent à être chargés à la résidente si elle reçoit un chèque et nécessite encore de prolonger son séjour. L'intervenant du Passant nous expliquait que leurs subventions ne permettent d'offrir que 10 jours d'hébergement gratuit, ils acceptent d'héberger les hommes plus longtemps si ce séjour leur permet d'atteindre des objectifs mais ces résidents doivent alors payer des frais pour l'hébergement. Comment se fait-il que les ressources pour hommes aient du mal à obtenir le financement nécessaire, que ce soit par des subventions ou par des dons ? Ceci nous amène à réfléchir sur la perception sociale des hommes et des femmes en difficulté. En effet, la croyance populaire veut qu'une femme sans abri est une victime. Il est aussi inconcevable de la laisser dans cette situation. L'homme qui se retrouve dans la même situation est davantage perçu comme responsable de cet état de fait et doit donc assumer les conséquences de ses actes.

Un autre facteur qui pourrait expliquer le manque de financement des ressources pour hommes est relié aux conséquences de la socialisation des hommes. En effet, on encourage les hommes à se débrouiller seul, ne pas se montrer vulnérable, ne pas exprimer sa peine. Comment les hommes qui enregistrent ce message pourraient reconnaître leurs besoins et revendiquer de l'aide, se regrouper pour exprimer ces besoins et demander des subventions ou des dons ?

6.4.2 *Évolution*

Un autre facteur pourrait expliquer le fait qu'il n'y a pas dans certaines villes comme Montréal, de ressources d'hébergement pour hommes en difficulté mais seulement des refuges de dépannage. Nous savons que le bassin de population est beaucoup plus élevé à Montréal qu'à Trois-Rivières ou qu'à Granby. Ainsi, la population de personnes en difficulté étant également plus élevée, les ressources se sont catégorisées en type de clientèle. Il y a donc des ressources pour des hommes présentant un problème d'alcoolisme, de toxicomanie ou de jeu compulsif, pour des hommes qui présentent un problème de santé mentale, pour un homme vivant avec le VIH mais pas pour les hommes qui ne présentent aucun de ces problèmes ou qui en présentent plusieurs à la fois. Dans ces cas, les seules ressources qui offrent de l'hébergement sont les refuges de nuit.

La clientèle féminine étant plus restreinte en nombre ne s'est pas vue catégoriser autant leurs demandes d'aide en différents services. Les ressources qui offraient l'hébergement aux femmes les accueillait, peu importe leur situation. Nous savons également que ces ressources, qui étaient au départ des refuges de type dépannage ont peu à peu adapté leurs services aux besoins présentés par les femmes qui y avaient recours. Guylaine Racine, dans l'étude effectuée à l'Auberge Madeleine, une des ressources d'hébergement pour femmes en difficulté à Montréal expliquait que :

« Le séjour de deux à trois semaines tel que pensé au début n'était pas suffisant dans bien des cas. En nous en tenant à notre politique nous nous retrouvions à « créer » une situation forcée d'itinérance. En effet, une femme passait trois semaines à l'Auberge, devait quitter en raison de la

« date limite du séjour » mais, dans plusieurs cas, comme elle n'était pas prête et/ou capable de se trouver un logement ou d'y vivre seule elle faisait une demande d'hébergement ailleurs et recommençait un autre cycle de trois semaines. » (Racine, 1990, p. 62)

Maintenant, nous savons que pour en arriver à adopter une formule de ressource pour personne en difficulté qui favorise la réinsertion sociale, les deux ressources à l'étude ont également développé cette formule en s'adaptant aux besoins de leur clientèle. En fait, autant le Passant de Granby que le Havre de Trois-Rivières étaient au départ des refuges et ils se sont modifiés avec le temps car plusieurs hommes revenaient chaque mois dans la même situation et les intervenants ont réalisé que leur dépannage perpétuait le cycle.

6.4.3 *Prévention*

La formule d'hébergement pour personnes en difficulté serait peut-être le résultat d'une forme d'évolution des hébergements dépannage vers une réponse plus préventive et mieux adaptée aux besoins de la clientèle qui est prête à s'engager dans un objectif d'insertion. Il s'agit là des deux catégories de sans abri, épisodiques et situationnels, décrits dans la littérature comme étant moins chroniques. Comme nous l'avons vu dans le cadre théorique, il est connu depuis longtemps que la majorité de la clientèle des refuges pour sans abri ne vit justement pas une situation chronique d'itinérance. Depuis 15 ans, nous savons que des programmes de réintégration sociale pourraient prévenir la récurrence ou l'ancrage dans le milieu de l'itinérance pour cette majorité d'hommes qui se retrouvent sans abri de manière temporaire ou accidentelle (Fournier, 1991). Le

gouvernement du Québec envisageait déjà en 1993 de développer des ressources de transition et des logement pour ex-itinérants (MSSS, 1993) et reconnaissaient peu après le manque de programmes de réinsertion des personnes toxicomanes entre autres par des hébergements adaptés (MSSS, 1998b). L'analyse de nos résultats nous permet maintenant de croire que le Passant à Granby et le Havre à Trois-Rivières sont des ressources qui répondent à ces besoins pour leur région respectives.

L'analyse des données recueillies pointe particulièrement ce qu'il y a de différent entre ce type de ressource et les refuges de nuit. Des différences dans la structure et le fonctionnement ont été identifiées par les répondants de même que par notre analyse : le fait d'avoir une place d'hébergement assurée et non à renouveler quotidiennement, d'avoir des intervenants qui rencontrent systématiquement chaque homme à son arrivée et qui sont disponibles pour les accompagner tout au long de leur séjour, de pouvoir effectuer des démarches comme faire ou recevoir des appels. Toutes ces différences nous apparaissent clairement comme éléments favorisant la réinsertion sociale ou du moins la prévention d'une situation plus chronique d'itinérance des hommes en difficulté qui ont recours au Passant à Granby ou au Havre à Trois-Rivières. L'étude de cas des deux ressources d'hébergement pour hommes en difficulté décrit donc un exemple de réponse adaptée aux besoins des hommes qui s'engagent dans un parcours de désaffiliation.

6.5 Limites et portée de la recherche

Certaines limites sont inhérentes à cette recherche. D'abord, la question de recherche s'intéresse à comparer deux types de ressources d'hébergement. Pour en faire la comparaison, nous nous sommes basés sur notre connaissance des refuges de Montréal et non des refuges dépannages existant dans d'autres régions. Notre connaissance des refuges de Montréal s'est forgée autour de notre expérience de travail en centre de crise à Montréal; sur le partenariat entretenu avec ces refuges, l'expérience de ceux qui les utilisaient et par les visites que nous y avons faites. Les études théoriques sur lesquelles notre connaissance des refuges est aussi basée sont également relatives aux refuges de Montréal. Il faut donc comprendre que tous les refuges de types dépannage n'offrent probablement pas des services identiques et cela nous oblige à relativiser les conclusions tirées de cette recherche.

Il est également possible que par la sélection même des participants, de manière volontaire, des points de vue soient absents ou négligés. De plus, le caractère unique du contexte de Montréal fait que les cas étudiés qui s'appliquent à d'autres villes en limitent l'extrapolation. Nous croyons toutefois que les problèmes vécus par les hommes à Granby comme à Trois-Rivières sont semblables à ceux des hommes de Montréal ou de d'autres régions et aboutissent à des besoins comparables.

Le mince échantillon ($n = 9$) ne permet évidemment pas la représentativité à l'ensemble de la population étudiée. Toutefois, par la richesse des détails que le caractère

qualitatif des informations recueillies fournit, nous croyons que l'information est scientifiquement pertinente. D'ailleurs dans l'esprit même de cette étude, nous recherchions davantage la perception des participants face à la problématique, plutôt qu'un portrait statistique qui aurait moins de sens avec un tel sujet.

CONCLUSION

Notre préoccupation pour les hommes en difficulté et particulièrement pour leur besoin d'hébergement nous est venue de la pratique en intervention de crise. Les besoins de cette population y étaient alors évidents mais nous avons senti le besoin de faire cette recherche pour mieux comprendre cette problématique et éviter l'écueil d'affirmer trop rapidement un manque de ressources. Nous avons donc scruté les statistiques pour nous rendre compte que les hommes manifestent silencieusement une détresse qui leur est propre. Cette détresse transparaît, entre autres à travers leur taux de suicide, de toxicomanie et d'itinérance nettement supérieur à celui des femmes. L'ensemble de ces manifestations nous semble être les symptômes d'un mode de vie marginal que les femmes arriveraient peut-être mieux à prévenir.

Pour comprendre cette différence, nous avons donc étudié la problématique sous l'angle de l'exclusion sociale et des vulnérabilités particulières que présentent les hommes face à un tel parcours vers la désaffiliation. La notion de rupture de liens se retrouve au cœur de cette question de la désaffiliation, concept de Robert Castel que nous avons adopté. Cette recherche apporte donc un certain éclairage sur le lien entre la dynamique qui est plus propre aux hommes lorsqu'ils vivent des difficultés et ce parcours de désaffiliation. Les valeurs prônées par la socialisation aux rôles traditionnels masculins apparaissent centrales à cette dynamique, soit le fait de vouloir se débrouiller seul, de ne pas entretenir de réseau de soutien, de ne pas demander d'aide ou de le faire

seulement en cas de crise. Ceci peut faire partie des pistes d'explication aux comportements symptomatiques de la détresse des hommes au Québec.

Par l'étude de cas de deux ressources d'hébergement à court-moyen terme pour hommes en difficulté, Le Passant à Granby et Le Havre à Trois-Rivières, nous visions donc, dans un premier temps, à décrire ces ressources pour voir ce qui les distinguait des refuges de nuit. Dans un deuxième temps, nous voulions connaître l'utilisation que les hommes faisaient de leur séjour dans ces ressources afin de savoir si elles répondaient à des besoins qui dépassaient le dépannage qu'un refuge de nuit peut déjà offrir. Notre hypothèse de départ était que cette formule de ressources d'hébergement pour personne en difficulté offre une possibilité de répondre à un besoin de réinsertion sociale et même celle de prévenir l'ancrage dans le réseau de l'itinérance ou encore de prévenir que certains hommes, souffrants et isolés, laissent leur situation se détériorer jusqu'au suicide.

Les objectifs visés par cette recherche nous apparaissent atteints dans l'ensemble. En effet, l'analyse de nos résultats nous a permis de répondre à notre question de recherche à savoir si les caractéristiques des ressources d'hébergement offertes pour les hommes en difficulté à Granby et/ou à Trois-Rivières répondent à des besoins supplémentaires ou différents des ressources de type refuge dépannage.

L'analyse de nos résultats nous permet de constater que les deux ressources à l'étude correspondent aux critères associés à la formule des ressources d'hébergement pour personnes en difficulté comme celles qui existent pour les femmes et pour les jeunes

à Montréal. Il se trouve que le portrait de la clientèle des deux ressources étudiées ne sont pas pour la plupart dans une situation chronique d'itinérance. Au contraire, la majorité en sont à leur première demande d'aide pour une telle situation. Les hommes interrogés présentaient un profil semblable à celui décrit dans la littérature. Non seulement par les problèmes qu'ils présentaient mais également au niveau de leur faible réseau de soutien et de leur difficulté à exprimer leurs besoins et à demander de l'aide.

Maintenant ce qui nous permettait de répondre affirmativement à notre question de recherche est que la formule de ressource d'hébergement pour personnes en difficulté peut répondre à des besoins qui dépassent le dépannage. Les hommes interrogés, bien qu'ils ne se reconnaissaient pas d'autres besoins à leur arrivée, se sont effectivement découvert, pour la plupart, de nouveaux besoins au cours de leur séjour qui ont pu être répondus et qui dépassent le dépannage. Le soutien émotif, la stabilité, la valorisation, le fait de briser leur isolement et d'obtenir des références pour résoudre des difficultés plus spécifiques sont des exemples des besoins auxquels ces ressources peuvent répondre. Nous avons également remarqué que les hommes décidaient pour plusieurs de prolonger leur séjour afin d'atteindre des nouveaux objectifs visant leur insertion sociale. L'aide reçue de par la structure de la ressource de même que par l'intervention des intervenants sont identifiés comme facteurs ayant permis de reconnaître ces besoins et d'y répondre.

Nous croyons donc que l'implantation de ressources d'hébergement pour hommes en difficulté qui adopterait la formule étudiée dans ce mémoire, pourrait être un élément favorisant la réinsertion sociale des hommes qui vivent une situation d'itinérance, qu'elle

soit momentanée ou plus chronique. De par la philosophie adoptée dans l'intervention auprès de leur clientèle, les deux ressources étudiées contribuaient non seulement à favoriser la réinsertion sociale mais également à prévenir qu'une nouvelle situation d'itinérance ou de détresse sociale se chronicise ou ne se détériore.

Nous croyons toutefois qu'un des éléments clé réside encore dans une vision globale de réponse sociale et, tout comme le Havre de Trois-Rivières a particulièrement su adopter cette vision, il s'agit de créer des ponts avec d'autres ressources de réinsertion vers un logement ou un emploi plus stable. Cette recherche nous apprendra peut-être que le filet de sécurité sociale laisse passer certains hommes en difficulté dans ses mailles et qu'une ressource d'hébergement pour ces hommes qui sont prêts à s'engager autour de la résolution de leurs problèmes pourrait constituer le chaînon manquant dans l'éventail des ressources.

ANNEXE A

Formulaire de consentement

Je soussigné(e) consens librement et volontairement à participer à la recherche intitulée : « L'hébergement pour hommes en difficulté, le chaînon manquant ». sa nature et ses procédures se définissent comme suit :

1. La recherche a pour but de connaître les caractéristiques de la ressource d'hébergement pour hommes et le point de vue des personnes qui y ont recours et celles qui y travaillent. Nous voulons savoir si les caractéristiques de la ressource correspondent à des besoins constatés à Montréal.

2. En participant, vous nous fournirez de l'information dans le cadre d'une entrevue d'une durée maximale d'environ 90 minutes. Les thèmes abordés au cours de l'entrevue tourneront autour des besoins présentés par les résidents et ceux auxquels la ressource peut répondre.

3. Nous nous engageons à nous aviser rapidement de tout élément pouvant modifier la nature du consentement comme par exemple un inconfort important ou des répercussions envisagées.

4. Chaque participant pourra se retirer en tout temps de la recherche sans aucune obligation ni pénalité.

5. Après leur transcription pour fins d'analyse, les notes et les enregistrements seront conservés au moins cinq ans puis seront détruites.

6. L'information obtenue grâce au participant sera traitée de manière strictement confidentielle. Pour s'en assurer, les entrevues seront numérotées et le participant sera représenté par ce numéro, le nom des participants n'apparaîtra sur aucun rapport, d'ailleurs, le participant n'a pas à fournir son nom à aucun moment de la recherche afin de lui assurer l'anonymat.

7. Cette recherche est réalisée par Sophie Brisson dans le cadre de la maîtrise en travail social de l'Université du Québec en Outaouais, sous la direction de Annie Devault Ph. D professeure au département de travail social de l'UQO.

Nous nous engageons à soumettre à nouveau au Comité d'éthique à la recherche de l'Université du Québec en Outaouais tout projet impliquant une utilisation secondaire des informations recueillies. Pour tout renseignement supplémentaire sur le plan éthique, vous pouvez contacter Stéphane Bouchard, président du comité d'éthique de la recherche de l'UQO (tel. 819-595-3900 poste 2360)

Après avoir compris les implications de la recherche, je signe ce _____
(date)

(signature participant)

(signature chercheure)

ANNEXE B

Grille d'entrevue (résidents)

- 1 - Est-ce votre premier séjour dans cette ressource?
- 2 - Comment avez-vous connu cette ressource?
- 3 - Qu'est-ce qui vous emmène ici? pour quel(s) problème(s)?
- 4 - Dans quel état êtes-vous arrivé

- 5 - Aviez-vous des personnes dans votre entourage qui vous ont aidé ou qui auraient pu le faire?
- 6 - Avez-vous habituellement des gens sur qui vous pouvez compter? et pour quel genre d'aide?
- 7 - Croyez-vous que votre passage ici peut modifier vos relations avec votre entourage ou vous créer de nouveaux contacts
- 8 - Si vous viviez à nouveau des difficultés, croyez-vous que vous suivriez la même trajectoire pour demander de l'aide? Pourquoi?

- 9 - Quels étaient vos attentes et vos besoins en venant ici?
- 10 - Qu'est-ce que la ressource vous apporte?
-Avez-vous appris des choses ici
- 11 - Quels aspects de la ressource aimez-vous le plus? Le moins?
- 12- Où vous dirigez-vous après votre passage ici (vos objectifs)
- 13 – Différence entre ici et un refuge-dépannage

ANNEXE C

Grille d'entrevue (Intervenants)

- 1- Contexte de la mise sur pieds (contexte sociopolitique, orientations théoriques,...)
- 2- Évolution de la mission ou de la pratique
- 3- Décrire la clientèle -âge
 - problématiques
 - type d'objectifs visés et atteints
 - pourquoi avoir ciblé cette clientèle?
- 4- Pratique en cours
 - services offerts, fonctionnement
 - durée des séjours
 - objectifs d'intervention et retombées escomptées
 - stratégies
- 5- De quelle façon se fait la demande d'aide? -référés par qui?
 - arrivent dans quel état?
- 6- Vous arrive-t-il de refuser des demandes? (si oui, pour quelles raisons?)

-Partenaires
- 7- Quels besoins présentent votre clientèle
 - à l'arrivée
 - au départ (est-ce que ça change, comment)
 - où vont-ils après le séjour?
- 8- Demeurent-il des besoins non comblés?
- 9- Qu'est-ce que vous croyez qu'il adviendrait de ces hommes si votre ressource n'existait pas?
- 10- Qu'est-ce qui distingue votre ressource d'un refuge de nuit, dépannage?
- 11- Facteur de réussite ou du dynamisme de la ressource

BIBLIOGRAPHIE

ANTIL, Thomas A. (1992). *Une nouvelle avenue pour la pratique de la santé communautaire : la santé des hommes*. ACSMFM, Actes du colloque du 7 mai 1992, Bibliothèque nationale du Québec.

Association québécoise de la prévention du suicide (1999). *Le Dossier Hommes et Suicide de la Semaine provinciale de prévention du suicide*. Édition 1999, Bibliothèque nationale du Québec

Association canadienne pour la santé mentale filiale de Montréal. (1992). Hébergement et santé mentale : entre l'hôpital et la rue. Actes du colloque du 7 mai 1992, Bibliothèque nationale du Québec, Péladeau, N.,

AUTÈS, Michel (2000). « Trois figures de la déliaison » dans KARSZ, Saül (dir), *L'exclusion, définir pour en finir*, Dunod, Paris, p. 1-33

BEAUSOLEIL, Louise, Brisoux, Jacques, Charbonneau, Lucie, Daigle, Marc et Raymond, Sylvaine (2002). « Des hommes en détresse : quels services vont-ils utiliser? », *Intervention*, no. 116, 5-12.

CASTEL, Robert (1994). « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », Cahiers de recherche sociologique, no 22, p 11-25.

COMITÉ de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes (2004). *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*, Bibliothèque nationale du Québec.

CHOPART, Jean-Noël (1995). « Les sociologues et l'exclusion. Que reste-t-il entre l'individu et l'État », *Lien social et Politiques*, RIAC, no 34, p 31-41.

COMEAU, Yvan (dir.) avec Bordeleau, Eme et Ouimet (1997). « L'insertion sociale par l'économique ». *Économie et Solidarités*, vol 28, no 2.

DECLERCK, Patrick (2001). *Les naufragés, Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon.

DULAC, Germain (1997). *Les demandes d'aide des hommes*., Centre d'études appliquées sur la famille, Université McGill, Montréal.

DULAC, Germain. (1999). *Intervenir auprès des clientèles masculines, Théories et pratiques québécoises*. Centre d'études appliquées sur la famille, Université McGill, Montréal.

FOURNIER, Louise. (1991). *Itinérance et santé mentale à Montréal. Étude descriptive de la clientèle des missions et refuges*, unité de recherche psychosociale, Centre de recherche de l'Hôpital Douglas.

FOURNIER, Louise et Mercier, Céline (1996). *Sans domicile fixe, Au delà du stéréotype*, Montréal, Éditions du Méridien.

GAULEJAC, Vincent de et Isabel Taboada Leonetti (1994) *La lutte des places. Insertion désinsertion*. Paris : Desclée de Brouwer, 287 p.

GAUTHIER, Benoît (dir) (1993) *Recherche sociale, de la problématique à la cueillette des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

GUINDON, Geneviève (sous la direction de Daniel Tremblay et Yao Assogba (2001). *L'éducation à la citoyenneté pour contrer l'exclusion. L'expérience et la vision du milieu communautaire*, Chaire de recherche en développement communautaire. UQAH

INKEL, André (sous la direction de Jacques Boucher) (2001). *L'insertion sociale des personnes marginalisées et proches de la grande pauvreté : Analyse d'une intervention auprès des sans-abri dans l'Outaouais*. Chaire de recherche en développement communautaire, UQAH

MERCIER, C. et Couture, L. (1991). « Les centres de crise et les services en santé mentale : l'expérience du Sud-Ouest de Montréal ». *Santé Mentale au Québec*, vol XVI no 2, 267-288.

MSSS (1993). *Le phénomène de l'itinérance au Québec, protocole interministériel*. Gouvernement du Québec.

MSSS (1998)a. *Plan d'action en toxicomanie 1999-2001*. Gouvernement du Québec.

MSSS (1998)b. *Stratégie québécoise d'action face au suicide, s'entraider pour la vie*. Gouvernement du Québec.

MSSS (1998)c. *La Politique de la santé et du bien-être*. Gouvernement du Québec.

NANTEL, Yves C. et Gascon, Éric (2002) «Les difficultés masculines et l'intervention sociale : une question de liens? ». *Intervention*, no. 116, 103-111.

PAUGAM, Serge (1991). *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. 2^e éd. Rev. Et corr., coll. *Sociologies*, Paris : Presses universitaires de France, 254 p.

PERRAULT, Chantal (1990). « Et si on parlait des hommes ? ». *Santé mentale au Québec*, vol XV no1, 134-144.

PINEAULT, R et Daveluy, C. (1995) *La planification de la santé, concepts, méthodes, stratégies*, Montréal, Éditions nouvelles.

PLOUFFE, E. (2000) « L'itinérance étend ses tentacules ». *Recto verso*, no. 282, 26-37.

PROCACCI, Giovanna (1996). « Exclus ou citoyens? Les pauvres devant les sciences sociales ». *Archives européennes de sociologie*, vol. XXXVII, no 2, p.323-342.

PROVOST, Marc A., Alain, Michel, Leroux, Yvan et Lussier, Yvan (1997). *Guide de présentation d'un rapport de recherche*, Trois-Rivières, Les éditions SGM.

RACINE, Guylaine (1991). « Les maisons d'hébergement pour femmes sans-abri : plus qu'un toit ». *Santé Mentale au Québec*, vol XVI no 2, 67-88.

RACINE, Guylaine (1990). *Les maisons d'hébergement pour femmes sans abri : un rôle de prévention secondaire en santé mentale, Rapport de recherche*. Conseil québécois de la recherche sociale, Gouvernement du Québec.

RONDEAU, Gilles, dir, COMITÉ de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes (2004), *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*, Bibliothèque nationale du Québec.

SHAFFER, H.J., Hall, M.N. et Vanderbitt, J. (1999). « Estimating the prevalence of disordered gambling behavior in the United States and Canada: a research synthesis. » *American Journal of Public Health*, 89, 1369-1376.

SIMARD, Michel (2000). « Entre l'asile et le refuge : repères d'un parcours ». *Santé mentale au Québec*, XXV, 2, 132-152.

TREMBLAY, Daniel (2001). « La lutte contre l'exclusion sociale au Canada et au Québec : à la croisée des influences américaines et européennes » dans Jacques L. Boucher, Guéorgui Fotev et Svetla Koleva (dir), *Mutations de société et quête de sens*, Sofia, Éditions LIK, p.75-91.

TREMBLAY, Gilles (2004). « La santé mentale et les hommes », *Intervention*, no. 121, 6-16.

TREMBLAY, Gilles (1996). « L'intervention sociale auprès des hommes, Vers un modèle d'intervention s'adressant à des hommes plus traditionnels. », *Service social*, vol 45, no 2, 21-30.

TURCOTTE, Daniel, Dulac, Germain, Lindsay, Jocelyn et Rondeau, Gilles (2002). « La demande d'aide chez les hommes en difficulté : trois profils de trajectoires ». *Intervention*, no 116, 37-51.

WILCOX, Dan W., Forrest, Linda (1992). « The Problem of Men and Counseling: Gender Bias or Gender Truth ». *Journal of Mental Health Counseling*, vol 14, no 3, p. 291-304.

YIN, Robert K. (1984) *Case study research, Desing and Methods*, Beverly Hills, Sage Publications.

